



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



Le Parcours Avenir

Guide académique de mise en œuvre

Rentrée 2015

Document téléchargeable sur le [site académique](#), dans [Folios](#) et sur le site [Onisep Midi-Pyrénées](#)

Coordination IEN-IO : Catherine Courbaigts, Jean-Michel Julita, Hélène Homs

SOMMAIRE

Le parcours Avenir : principes généraux et textes de référence	page 4
Enjeux et objectifs	page 5
Le parcours Avenir : instances, acteurs, partenaires	page 6
Du PDMF au parcours Avenir : continuités et ruptures	page 7
Objectifs et démarches du Parcours Avenir par niveau :	page 9
- au collège	page 10
- au LP	page 11
- au LEGT	page 12
- Fiches ressources à destination des équipes éducatives	
<input type="checkbox"/> Les compétences en orientation : un modèle théorique, l'approche ADVP (fiche 1 p.13)	
<input type="checkbox"/> Parcours Avenir et socle commun de connaissances, de compétences et de culture (fiche 2 p.16)	
<input type="checkbox"/> FOLIOS (fiche 3 p.19)	
<input type="checkbox"/> L'accompagnement personnalisé :	
o Accompagnement personnalisé et orientation au lycée professionnel (fiche 4 p.20)	
o Accompagnement personnalisé et orientation au lycée d'enseignement général et technologique (fiche 5 p.21)	
<input type="checkbox"/> Le tutorat (fiche 6 p.23)	
<input type="checkbox"/> Renforcement du continuum de formation de Bac-3 à Bac+3 : accompagnement des lycéens (fiche 7 p.25)	

- **L'entretien personnalisé d'orientation :**
 - L'entretien d'orientation en 3^{ème} ([fiche 8 p.27](#))
 - L'entretien personnalisé d'orientation en première ([fiche 9 p.29](#))
 - L'entretien personnalisé d'accueil en LP ([fiche 10 p.31](#))

- **La découverte des métiers et des entreprises :**
 - La séquence d'observation en milieu professionnel ([fiche 11 p.33](#))
 - Les pôles de stage et Mon stage en ligne ([fiche 12 p.35](#))
 - Découverte de l'organisation d'une entreprise ([fiche 13 p. 37](#))
 - Le calendrier des actions des partenaires du monde socio-économique ([fiche 14 p.40](#))

- **La découverte des voies de formation :**
 - La visite d'un établissement de formation à destination des élèves de 4^{ème} ([fiche 15 p.45](#))
 - Les journées d'immersion dans l'enseignement supérieur pour les élèves de première ([fiche 16 p.47](#))
 - Le schéma régional des salons d'information pour l'orientation des lycéens ([fiche 17 p. 49](#))

- **L'égalité Filles – Garçons ([fiche 18 p.51](#))**
- **Au collège : la place du parcours Avenir dans les enseignements pratiques interdisciplinaires ([fiche 19 p.53](#))**
- **Le rôle et la place des parents d'élèves ([fiche 20 p.54](#))**
- **Les actions de formation continue : le plan académique de formation ([fiche 21 p.56](#))**

- **Les ressources ONISEP (fiche n°22 p.57)**

Principes généraux et textes de référence

L'arrêté du 1^{er} juillet 2015 nomme « Parcours Avenir » le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel institué par la Loi pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

Ce nouveau **Parcours Avenir** s'inscrit dans la continuité du PDMF tout en allant plus loin dans sa mise en œuvre : **il s'adresse à tous les élèves** de la sixième à la terminale. Il fait l'objet d'un **référentiel** et les compétences acquises dans le cadre du parcours sont prises en compte pour la validation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture puis dans le livret scolaire du lycéen.

Le Parcours Avenir tient compte du développement psychologique, social et cognitif du jeune, et prend appui sur ses expériences personnelles qui serviront à la construction de son projet ; il prend en compte les besoins particuliers notamment des jeunes en situation de handicap. Il associe étroitement les familles et concerne tous les niveaux de qualification.

Le Parcours Avenir est ancré dans les enseignements. Il est fondé sur **l'égal accès de tous les élèves à une culture citoyenne, économique et professionnelle** qui s'acquiert à travers tous les domaines de compétences du socle.

Notamment, en application du domaine 4 du socle, « l'élève sait prendre des initiatives, **entreprendre** et mettre en œuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action ; il prépare ainsi son orientation future et sa vie d'adulte » (Décret 2015-372 du 31-03-2015)

A ce titre, le parcours élaboré par chaque établissement doit proposer des situations d'apprentissage actives alternant des projets collectifs et des situations individuelles et permettant aux élèves de construire progressivement leur propre parcours.

Textes nationaux de référence :

- o Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programme pour la refondation de l'École de la République
- o Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche
- o Loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale
- o [Décret 2015-372 du 31-03-2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#)
- o Arrêté du 10-02-2009 (BO spécial n°2 du 19 février 2009) relatif à la rénovation de la voie professionnelle.
- o Arrêté du 01 07 2013 relatif au référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- o Arrêté du 01-07-2015 relatif au Parcours Avenir
- o Circulaire n°2010-013 du 29-1-2010 (BO spécial n°1 du 4 Février 2010) relative à la réforme du lycée.
- o Circulaire n°2011-1015 du 24-6-2011 relative au conseil d'orientation anticipé dans le cadre de l'orientation active
- o Circulaire N° 2013 -0012 du 18-6-2013 relative renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur
- o Circulaire N° 2015-085 du 03-06-2015 de préparation de la rentrée 2015.

Textes académiques de référence :

Contrat d'objectifs 2013-2017 entre l'académie de Toulouse et l'administration centrale

Projet d'académie 2014 2017

Circulaire du 1^{er} juillet 2015 relative au programme annuel d'activités des CIO

Circulaire du 30 septembre 2015 de mise en œuvre de l'orientation dans les établissements

Enjeux et objectifs

Le Parcours Avenir doit permettre à chaque individu de repérer, anticiper et participer aux évolutions d'un monde en constante évolution en élevant son niveau de connaissance et de qualification, et en réorientant son parcours scolaire, étudiant puis professionnel tout au long de sa vie, conformément à la Loi du 5 mars 2015 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et à la Résolution adoptée le 21 novembre 2008 par l'Union européenne, « mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation ».

Des enjeux pour les équipes éducatives :

- o Mieux éclairer les choix d'orientation des élèves
- o Mieux accompagner les élèves et leurs familles, notamment ceux qui sont les plus éloignés de la culture scolaire
- o Développer l'ambition professionnelle et sociale qui fonde le projet d'études et d'insertion
- o Améliorer la réussite scolaire grâce à la conception d'une orientation réfléchie et choisie et à la prise de conscience des stéréotypes sociaux et de genre
- o Mettre en œuvre une réelle réversibilité des choix des élèves à travers dispositifs innovants et passerelles permettant d'ajuster les trajectoires
- o Tendre vers une représentation équilibrée des filles et des garçons, des hommes et des femmes, dans les filières de formation et les métiers

Ces enjeux rejoignent notamment l'axe 1 et l'axe 2 du **projet d'académie** :

- o S'engager pour la réduction des inégalités scolaires
- o Construire des parcours ambitieux et cohérents

Des objectifs pour l'élève :

- o Comprendre le monde économique et professionnel et connaître la diversité des métiers et des formations
- o Développer son sens de l'engagement et de l'initiative
- o Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Folios :

Cette nouvelle application lancée par le MENESR, est généralisée à la rentrée 2015 dans l'académie de Toulouse. Elle a pour objectif de « suivre les élèves tout au long de leur parcours, de conforter les compétences acquises à l'école ou en dehors de l'école, et notamment les expériences et engagements des élèves ». (Circulaire de préparation de la rentrée 2015)

Folios est un outil au service des parcours, notamment le parcours d'éducation artistique et culturel et le parcours Avenir ([cf fiche n°3](#)).

Le parcours avenir : instances, acteurs, partenaires

Formalisation, concertation, information :

- en conseil d'enseignement
- en conseil pédagogique
- au conseil d'administration

Les chefs d'établissement et l'équipe de direction impulsent et veillent à la mise en œuvre du parcours ; déclinent de façon opérationnelle les différentes étapes et actions à chaque niveau scolaire

Les directeurs de CIO assurent la cohérence des actions conduites en matière d'information, de conseil et d'accompagnement par sa connaissance du tissu local ; contribuent à établir l'interface entre les établissements et les partenaires locaux ; mettent en place une stratégie en réseau d'établissements pour une meilleure mobilisation des ressources territoriales

Les professeurs principaux assurent le suivi du parcours de l'élève en lien avec les familles, le COP, le service médico-social ; favorisent le concours des différentes disciplines au projet

Les conseillers d'orientation psychologues interviennent dans l'ingénierie du Parcours Avenir ; apportent leur expertise dans le domaine du développement psychologique de l'adolescent ; aident à la conception de projets pluridisciplinaires à partir de thèmes transversaux ; participent à la construction de parcours cohérents et progressifs

Les élèves

Les enseignants référents pour la scolarisation des élèves handicapés (ERSEH) apportent leur connaissance de l'élève et leur expertise ; accompagnent l'élève et sa famille dans la construction d'un projet professionnel ambitieux et adapté, en lien avec le médecin scolaire et le COP

acquièrent des compétences et des connaissances relatives au monde économique, social et professionnel dans le cadre des enseignements disciplinaires ; élaborent son projet d'orientation scolaire et professionnel ; s'engagent dans un projet individuel ou collectif

Les professeurs mettent en œuvre le parcours dans leurs enseignements conformément au projet d'établissement

Les professeurs documentalistes veillent à la sélection et à la diffusion de l'information dans l'établissement et contribuent à son appropriation par les élèves ; mobilisent toutes les ressources pertinentes dont celles produites par l'Onisep au niveau national et régional

Les parents et leurs associations s'appuient sur les acquis du parcours pour jouer leur rôle dans le choix d'orientation de leurs enfants ; suivi et accompagnement de leurs enfants en lien étroit avec l'équipe pédagogique et éducative

Les conseillers principaux d'éducation apportent leur expertise par leur connaissance particulière de l'élève ; assurent le suivi individuel de l'élève en relation avec les familles et en collaboration avec les personnels de l'équipe éducative

Les partenaires du monde économique et professionnel proposent un panel d'actions diversifiées en s'appuyant sur les partenaires du bassin d'emploi et de formation ; veillent à élargir les univers de découverte pour les élèves

DU PDMF AU PARCOURS AVENIR : CONTINUITÉS ET RUPTURES

Continuités	Nouveautés
ENJEUX et OBJECTIFS	
<p>Le Parcours avenir a pour objectifs et enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'acquisition d'une compétence à s'orienter tout au long de la vie. - la connaissance du monde économique et professionnel - le développement de l'esprit d'initiative - la diversification des parcours d'orientation des filles et des garçons, la mixité des filières de formation et des métiers - la lutte contre les déterminismes sociaux et de genre - une plus grande ambition professionnelle et sociale fondant le projet d'études et d'insertion de l'élève et passant par l'acquisition de diplômes et de qualifications 	<ul style="list-style-type: none"> - « comprendre » le monde économique et professionnel (va plus loin que « connaître ») - développer la compétence à entreprendre (à s'orienter) : <i>découvrir, choisir, créer, agir et mettre en œuvre</i> ; oser - améliorer les résultats scolaires, améliorer la réussite scolaire - provoquer la prise de conscience d'une orientation réfléchie et favoriser la réversibilité des parcours
INSTANCES, ACTEURS, PARTENAIRES	
Il doit être présenté au conseil pédagogique et au Conseil d'administration	Il doit être présenté aux conseils d'enseignement
<p>Les professeurs : ils accompagnent les élèves dans leur parcours de formation. Ils participent à la conception et à l'animation au sein d'une équipe pluridisciplinaire, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation. Ils conseillent les élèves pour le déroulement de leur scolarité et le choix de leur orientation, participent au suivi individuel et à l'évaluation des élèves. Ils s'intègrent aux objectifs du PDMF et favorisent les démarches qui conduisent l'élève vers l'autonomie. Ils intègrent le PDMF dans l'enseignement de leur discipline</p>	<p>Les professeurs mettent en œuvre le parcours dans leurs enseignements, conformément au projet d'établissement.</p>
<p>Le Professeur principal : il coordonne les actions</p>	<p>Le PP favorise le concours des différentes disciplines au Parcours Avenir</p>
<p>Le COP : conseiller technique du chef d'établissement, le COP apporte son expertise à l'équipe éducative dans l'élaboration du PDMF et au moment de son évaluation. Il peut être amené à animer des séquences auprès des élèves et des parents.</p>	<p>La possibilité est offerte de nommer un référent Parcours Avenir en établissement (qui peut aussi être un binôme prof/COP)</p> <p>Le COP participe à la conception de projets pluridisciplinaires et aide les équipes éducatives à faire acquérir aux jeunes les connaissances et compétences du parcours</p> <p>Le COP est positionné de manière plus forte comme « ingénieur » du Parcours Avenir.</p>
<p>Le Directeur de CIO : assure la mission d'observation du bassin et la cohérence des actions en matière d'information, d'accompagnement et de conseil.</p>	<p>Il participe avec le chef d'établissement animateur de bassin à la mise en place d'une stratégie en réseau d'établissements.</p> <p>Il veille à la cohérence du parcours en lien avec le SPRO.</p>
	<p>Les corps d'inspection : l'action des corps d'inspection constitue un appui pour le chef d'établissement. Elle vise en particulier à ancrer le Parcours Avenir dans l'enseignement des disciplines.</p>

<p>Les parents : ils participent à l'élaboration du PDMF et aux instances de décision à travers leurs représentants. Ils accompagnent leurs enfants dans leurs démarches, participent aux choix d'orientation. Ils sont associés aux entretiens personnalisés d'orientation menés par le professeur principal avec l'aide du COP.</p> <p>Les partenaires du monde économique et professionnel : invités aux forums ou rencontres, ou co - organisateurs de visites d'entreprise. Ils sont des relais importants pour la découverte des métiers et du monde du travail.</p>	<p>Les parents et leurs associations représentatives sont des partenaires indispensables. en tant qu'acteurs sociaux ils ont toute leur place pour accompagner les jeunes vers une compréhension du monde social, économique et professionnel. Un rôle essentiel leur revient dans la question du choix d'orientation. Le partenariat avec les parents contribue à développer une démarche de coéducation. Le déploiement de l'expérimentation portant sur « le choix de la voie d'orientation donnée à la famille » et inscrit dans le projet académique (AXE 2) montre une réalité positive dans la démarche de coéducation. Le dialogue des équipes avec les familles est intensifié et contribue au choix éclairé de l'élève dans son parcours de formation.</p> <p>Les milieux économiques : une coordination assurée par les « pôle de stages », veille à élargir au maximum les univers de découverte pour les élèves. Les collectivités territoriales, et les partenaires en charge de l'éducation populaire, culturelle, sportive, environnementale et citoyenne. : développement de projets partagés et territoriaux.</p>
<p>MODALITÉS PÉDAGOGIQUES</p>	
	<p>Le parcours Avenir démarre en 6^{ème}</p>
	<p>Les liens avec la réforme du collège sont explicites (EPI, PFMP...) Il est ancré dans les disciplines : <i>« l'ancrage dans les enseignements doit permettre à l'élève, d'acquérir les compétences et connaissances suffisantes pour se projeter dans l'avenir et faire des choix d'orientation raisonnés et éclairés ».</i> L'ancrage disciplinaire est davantage affirmé et toutes les disciplines participent à la compréhension de l'environnement socio-économique</p>
	<p>Il est pris en compte dans la validation de tous les piliers du socle Il est inscrit dans le livret scolaire du lycéen</p>
<p>Il s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, les enseignements d'exploration, l'orientation active, les temps forts, la séquence d'observation en entreprise en 3^{ème} (5 jours)</p>	<p>Il prend appui sur les expériences personnelles de l'élève, des situations d'apprentissage actives, la journée de découverte du monde professionnel, des périodes d'immersion en entreprise (ou autres organisations) au lycée.</p>
	<p>Il doit favoriser l'engagement dans un projet individuel ou collectif en suscitant la créativité.</p>
	<p>Il suit une progression : <i>explorer, comparer, comprendre</i></p>
	<p>Il est formalisé par l'élève</p>

Objectifs et démarches du Parcours Avenir par niveau

Les tableaux suivants présentent de façon succincte les objectifs et les démarches du Parcours Avenir par niveau (collège et lycées).
Ils proposent également des exemples de scénarios pédagogiques.

La colonne « compétences » s'appuie sur la définition de la compétence contenue dans la **recommandation 2006/962/CE du Parlement européen**, citée en préambule du référentiel de compétences des métiers de l'éducation :

(NOR : MENE1315928A : arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013).

Compétence : « *ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte* », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « *la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments* ».

Un référentiel plus complet sera prochainement disponible.

En complément du tableau relatif au collège, la [fiche 2](#) propose une articulation avec les domaines et items du socle commun de connaissances, de compétences et de culture à mettre en œuvre à la rentrée 2016.

Compétences	Démarches pédagogiques – lien avec les disciplines
<p>OBJECTIF 1 : permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel : découvrir les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel, prendre conscience que le monde économique et professionnel est en constante évolution.</p>	
<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - besoins humains, ressources naturelles, humaines et technologiques ; - secteur d'activité : primaire, secondaire, tertiaire ; - qualification professionnelle ; - égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ; - organisations de travail. <p>Aptitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier, différencier, trier et classer des informations concernant le monde économique et professionnel. <p>Attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éveiller la curiosité de l'élève, son envie de se poser des questions, de chercher des réponses et d'inventer. 	<p><i>Mettre en oeuvre des scénarios dans lesquels les élèves vivent des situations, découvrent et organisent leurs représentations et acquièrent des connaissances sur la réalité du monde économique et professionnel. Les scénarios combinent des situations d'enseignement variées, privilégiant une démarche active, dans lesquelles différents contenus disciplinaires sont mobilisés autour d'une même problématique. Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier dans chaque discipline les notions contribuant à la compréhension des principes de fonctionnement du monde économique et professionnel ; - montrer par des études de documents et des témoignages les liens entre niveaux de qualification et parcours d'insertion professionnelle ; - montrer à partir de textes littéraires, de documents historiques et scientifiques, l'évolution du contenu d'un métier en fonction des progrès scientifiques et techniques.
<p>OBJECTIF 2 : Développer chez les élèves le sens de l'engagement et de l'initiative : s'engager dans un projet individuel ou collectif, s'initier au processus créatif</p>	
<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les ressources nécessaires (financières, humaines) et les contraintes internes et externes pour réaliser un projet à l'échelle de l'établissement. <p>Aptitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir un objectif ; - définir les tâches et une répartition des tâches ; - définir un échéancier ; - évaluer un projet par rapport à ses objectifs et ses résultats. <p>Attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'engager dans le processus avec la volonté de tester des solutions et de rendre compte de leur efficacité ; - faire preuve de responsabilité, développer son sens de l'engagement et de l'initiative. 	<p><i>Permettre aux élèves de s'engager dans des activités articulant tous les champs de connaissances disponibles (disciplinaires, parcours, vie externe à l'établissement...), pour proposer différentes solutions visant à identifier et résoudre les problèmes posés. Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser un événement à l'échelle de l'établissement scolaire ; - organiser une enquête auprès des pairs sur les représentations des métiers ; - créer un site Internet, une mini entreprise, un <i>serious game</i>, participer à une action humanitaire...
<p>OBJECTIF 3 : Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel : découvrir les possibilités de formations et les voies d'accès au monde économique et professionnel, dépasser les stéréotypes et les représentations liés aux métiers.</p>	
<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les voies de formation et leurs débouchés, les différentes modalités de formation ; - les enjeux en termes de mixité des métiers, les principes de non discrimination. <p>Aptitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier des stéréotypes de sexe, sociaux, liés aux situations de handicap, etc. - affiner ses choix au fur et mesure du parcours de formation. <p>Attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobiliser ses compétences en langues étrangères pour s'engager dans des échanges et développer sa mobilité ; - entrer dans une démarche active et personnelle d'orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Étudier des documents de type prescriptifs : fiche métier, fiche de poste, fiche Répertoire Officiel des Métiers et Emplois (ROME), clip métiers Onisep... - Découvrir les lieux et les modalités de formation pour établir des liens avec son projet personnel... Visites de LP, de LEGT, de CFA, d'entreprises. - Comparer différents types de formations (exemple : CAP/bac pro. ; Bacpro/Bac techno ; bac technologique/ bac général). - Concevoir et réaliser un film ou une vidéo décrivant une activité professionnelle (exemple : le concours « je filme le métier qui me plaît »)... - Utiliser un outil numérique, par exemple Folios, pour rendre compte des étapes de son propre parcours et prendre conscience des connaissances et compétences acquises. - Impliquer les familles dans les procédures d'orientation ; les accompagner vers une meilleure compréhension des formulaires officiels et des procédures d'affectation.

LE PARCOURS AVENIR AU LYCÉE PROFESSIONNEL

[☺ Retour sommaire](#)

Compétences	Démarches pédagogiques – lien avec les disciplines
OBJECTIF 1 : permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel : découvrir les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel, prendre conscience que le monde économique et professionnel est en constante évolution.	
Connaissances / Aptitudes : <ul style="list-style-type: none"> - distinguer les activités de production, d'échange et de gestion ; - repérer les conditions de travail dans les différents métiers (rémunération horaires, pénibilité, (tout particulièrement pour les élèves en situation de handicap), représentation des salariés et droits syndicaux, contraintes, organisation du travail, mobilité professionnelle (promotion interne, reconversion etc.) ; - identifier les sources d'emplois dans l'environnement régional, national et international. - analyser les parcours d'insertion professionnelle en fonction de plusieurs critères (diplômes, âge, sexe, types de contrats de travail, branche professionnelle, territoire) ; - comprendre les enjeux économiques et démocratiques de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ; - établir la relation entre progrès scientifiques et techniques et évolution des activités professionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Étudier le tissu économique et professionnel : au travers des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), grâce à des rencontres régulières avec les professionnels, par des visites en entreprise. - Croiser les contenus et les outils disciplinaires pour enrichir la compréhension du monde économique et professionnel. - Rechercher des données sur l'emploi et l'insertion, en particulier dans le bassin d'emploi local et régional. Repérer les métiers en tension et les métiers en développement, à un moment précis et dans un territoire donné. - Identifier les métiers et les secteurs d'activité marqués par des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes et la nature des actions conduites dans les secteurs et dans les entreprises pour y remédier.
OBJECTIF 2 : Développer chez les élèves le sens de l'engagement et de l'initiative : s'engager dans un projet individuel ou collectif , connaître le processus d'innovation dans le monde économique	
Connaissances/ Aptitudes : <ul style="list-style-type: none"> - distinguer découverte, invention, innovation, coopération, solidarité ; - co-évaluer et identifier les critères de réussite d'un projet, en tirer parti pour son parcours - faire le lien entre le projet et l'esprit d'entreprendre, à travers notamment la création d'entreprise. 	Permettre aux élèves de s'engager dans des activités articulant tous les champs de connaissances disponibles (disciplinaires, parcours, vie externe à l'établissement). <i>Dans la conduite des activités, une attention est portée à la mixité pour éviter la reproduction des rôles traditionnels entre filles et garçons. Exemples :</i> <ul style="list-style-type: none"> - étudier le fonctionnement concret de l'entreprise et le processus d'innovation ; - encourager la créativité dans les activités professionnelles réalisées dans l'établissement ; - développer les initiatives de création de « <i>mini-entreprises</i> » ; - encourager la participation à des actions collectives et individuelles dans le cadre du lycée : animation de clubs, création et gestion d'un événement (journée porte ouverte, spectacle de fin d'année, bal), participation à la vie citoyenne (CESC, délégués, CVL, MDL).
OBJECTIF 3 : Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel : découvrir les possibilités de formations et les voies d'accès au monde économique et professionnel, lutter contre les stéréotypes et les représentations liés aux métiers.	
Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - les voies de formation, les passerelles possibles ; les modalités de formation ; leurs débouchés ; les enjeux en terme de mixité des métiers et de niveau de qualification. Aptitudes : <ul style="list-style-type: none"> - construire les conditions de faisabilité de son parcours professionnel ; - analyser les enjeux entre une insertion professionnelle immédiate et une poursuite d'études après le baccalauréat. Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - affiner ses choix personnels par une démarche d'orientation active. - développer sa mobilité. 	Mettre en place des rencontres régulières avec les professionnels pour échanger sur les problématiques liées à l'embauche, aux difficultés des métiers, au potentiel d'évolution... Tirer profit des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) pour saisir la réalité concrète du métier envisagé. Réaliser une partie des PFMP à l'étranger. Développer des parrainages avec des étudiants ou des étudiantes de l'enseignement supérieur et des partenariats diversifiés avec des universités, écoles, associations... Participer à des programmes de mobilité européens type Erasmus+ ou à des échanges. Conduire des entretiens personnalisés ; Utiliser Folios et pratiquer l'auto-évaluation pour faire le point sur les compétences acquises ou restant à acquérir.

LE PARCOURS AVENIR AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

[☺ Retour sommaire](#)

Compétences	Démarches pédagogiques – lien avec les disciplines
OBJECTIF 1 : permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel : découvrir les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel, prendre conscience que le monde économique et professionnel est en constante évolution.	
<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> -identifier les principales formes de l'action collective dans différents types d'organisations ; -identifier les trajectoires d'insertion des jeunes sortant aux différents niveaux de qualification ; -identifier les différentes voies d'accès aux différents métiers ; -identifier les sources d'emploi dans l'environnement régional, national et international. <p>Aptitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -analyser le fonctionnement du marché du travail en identifiant l'offre et la demande de travail (ou l'offre et la demande d'emplois), la faible mixité des métiers, les inégalités salariales entre les hommes et les femmes, le plafond de verre, le temps partiel non choisi, l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle ; -comprendre les enjeux économiques et démocratiques de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager et généraliser la découverte des organisations (entreprises, collectivités locales, associations) grâce à des périodes d'observation (article L. 332-3-1 du code de l'éducation), des visites, des interventions de professionnels ou des stages réalisés pendant les vacances scolaires, en particulier pour les élèves de seconde. - Etudier des secteurs d'activité et les métiers et mettre en évidence les savoirs disciplinaires nécessaires pour les exercer. Rencontrer les représentants des professions. - Analyser les parcours d'insertion dans quelques secteurs professionnels à partir des diplômes obtenus et des territoires (à l'aide des travaux du CEREQ par exemple). - Rechercher des données sur l'emploi et l'insertion, en particulier dans le bassin d'emploi local et régional. - Analyser la place respective des femmes et des hommes.
OBJECTIF 2 : Développer chez les élèves le sens de l'engagement et de l'initiative : s'engager dans un projet individuel ou collectif , s'initier au processus créatif	
<p>Connaissances / Aptitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - distinguer découverte, invention, innovation, coopération, solidarité ; - co-évaluer et identifier les critères de réussite d'un projet, en tirer parti pour son parcours ; - faire le lien entre le projet et l'esprit d'entreprendre, à travers notamment la création d'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> -Encourager les stages d'observation dans un secteur innovant, universitaire, scientifique (laboratoire de recherche), rencontres avec les enseignants-chercheurs, avec les doctorants. -Développer les initiatives de création de « mini-entreprises ». -Développer des partenariats et des parrainages avec des associations de professionnels, par exemple en coopération avec les CCI. -Encourager la participation à des actions collectives et individuelles dans le cadre du lycée : animation de clubs, création et gestion d'un événement (journée porte ouverte, spectacle de fin d'année, bal), participation à la vie citoyenne (CESC, délégués, CVL, MDL).
OBJECTIF 3 : Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel : découvrir les possibilités de formations et les voies d'accès au monde économique et professionnel, dépasser les stéréotypes et les représentations liés aux métiers.	
<p>Connaissances :</p> <p>connaître les voies de formation du système éducatif, les séries et spécialités et les passerelles possibles ; les modalités d'accès et de formation (Apprentissage etc.) ; leurs débouchés ; les enjeux en terme de mixité des métiers et de niveau de qualification.</p> <p>Aptitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -gérer le temps et les échanges dans les procédures d'accès à l'enseignement supérieur ; -identifier des champs d'activités professionnelles en fonction de goûts personnels. -se déterminer et finaliser ses choix, se préparer à l'enseignement supérieur ; construire les conditions de faisabilité de son projet d'études (coûts, sources de financement, aides à la mobilité et au logement...). <p>Attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -être sensibilisé à l'importance de la mobilité géographique ou professionnelle dans le déroulement d'une carrière ; -affiner ses choix personnels par une démarche d'orientation active. 	<p>Présenter les débouchés post-bac propres à chaque série ou spécialité.</p> <p>Mettre en place une semaine de l'orientation, une période d'immersion dans une université, un IUT, un BTS ou une CPGE, participer à un programme d'échange européen.</p> <p>Utiliser Folios en pratiquant l'auto-évaluation pour faire le point sur les compétences acquises ou restant à acquérir.</p> <p>En classe de 1ère GT : conseil anticipé d'orientation à la fin du 2e trimestre, regroupant des acteurs du secondaire.</p> <p>En classe de 1ère GT : exploration du portail APB pour connaître la procédure d'inscription, par exemple par l'utilisation du <i>Serious Game</i> « Mon coach APB » de l'ONISEP.</p> <p>En classe de Terminale GT : conseil de classe personnalisé dédié à l'orientation avant le début des inscriptions sur le portail APB, préparation des lettres de motivation et CV pour les dossiers APB.</p>

LES COMPÉTENCES EN ORIENTATION : UN MODÈLE THÉORIQUE, L'APPROCHE ADVP

Activer le Développement Vocationnel et Personnel

Historique

L'approche ADVP est un modèle pour l'action éducative en orientation. Ce modèle est construit dans les années 70 au Québec¹ à partir de concepts de la psychologie humaniste, développementale et cognitive. Il prend sa source dans les théories évolutionnistes développées à partir des années 50 aux USA², étudiant le choix en tant que processus évolutif et considérant l'individu comme éduicable. Ce modèle permet l'élaboration de programmes et de séquences d'orientation active visant l'acquisition de compétences en orientation. Certains auteurs, reprenant ces travaux ont publié en France des programmes d'éducation à l'orientation^{3:4}. Au Québec comme en France, ce sont des enseignants qui mettent en œuvre cette approche.

L'approche expérientielle et éducative en orientation : les trois temps de l'expérience

L'approche expérientielle et éducative en orientation (A.E.E.O.) est au cœur de l'approche ADVP, il s'agit de faire vivre aux élèves des « expériences », tout pouvant faire expérience : une séquence spécifique en orientation, mais aussi un projet transdisciplinaire, un voyage, un cours... Pour que cette approche soit efficace, il convient de respecter strictement les trois temps de l'expérience : VIVRE – TRAITER – INTÉGRER et notamment les deux derniers, il s'agit de « *vivre intensément et comprendre profondément* ».

TEMPS 1 : faire VIVRE une « EXPÉRIENCE » la plus intense possible (concrète, active, émotionnelle). Exemples de degrés d'expérience : lire une fiche métiers - assister à la présentation d'un professionnel - questionner un professionnel - présenter ses découvertes à un public.

TEMPS 2 : faire TRAITER l'expérience : (Phase heuristique) organiser un retour sur expérience systematique pour faire verbaliser des émotions et permettre des découvertes « *j'ai aimé, je n'ai pas aimé, j'ai découvert* ». Dans ce temps, assurer la sécurité affective des élèves ; tout pouvant être dit dans les limites du socialement acceptable, l'animateur (l'enseignant) n'obligeant pas les élèves à s'exprimer, mais facilitant l'expression de ceux qui le souhaitent, en (s') interdisant les jugements de valeur et les conclusions. L'animateur est ici directif sur la forme et non sur le fond, il laisse les élèves tirer leurs propres conclusions.

TEMPS 3 : faire INTÉGRER l'expérience : permettre à l'élève de formaliser et de conceptualiser ses découvertes et ses sentiments. Lui permettre une relation à lui-même de type méta cognitif. Lui permettre de faire le lien entre ses découvertes et ses connaissances (ou représentations) antérieures, d'ajouter quelque chose à son histoire, de se développer, de modifier son identité, afin qu'il puisse clarifier ou construire quelques intentions pour le futur. Là aussi l'animateur est directif sur la forme et non sur le fond, il oblige les élèves à ce travail de conceptualisation mais les laisse tirer leurs propres conclusions et ne cherche pas à les connaître s'ils ne souhaitent pas les exprimer. Ce travail de conceptualisation passe nécessairement par l'écrit et gagne à être thésaurisé dans un portfolio, tel que FOLIOS. ([voir fiche 3](#))

Les projets pédagogiques pluridisciplinaires en établissements peuvent aisément être des supports pour l'acquisition de compétences en orientation, pour peu que l'on respecte les trois temps de l'expérience. « *Si vous ne pouvez pas faire traiter l'expérience, ne la faites pas vivre* » Raymonde BUJOLD.

Quatre tâches : explorer - cristalliser (catégoriser) – spécifier (hiérarchiser) - réaliser

Une méthode, basée sur les étapes d'un choix, permet de définir les compétences cibles, les séquences à mettre en œuvre, les publics visés et les niveaux de difficulté. (cf tableau page suivante). Dans un premier temps, les équipes, conseillées par les conseillers d'orientation-psychologues, gagneront à faire des choix stratégiques dans ce tableau en traitant peu de thèmes, mais en plusieurs séquences pour respecter les trois temps de l'expérience.

L'ADVP au service des objectifs et des finalités de l'éducation :

L'approche ADVP est efficace, elle produit les compétences attendues⁵, cependant elle ne définit aucune finalité autre qu'une maîtrise croissante du processus de décision par les élèves (la « maturité vocationnelle et l'intentionnalité »). Ses contenus doivent donc être adaptés aux objectifs poursuivis par l'éducation nationale et notamment ceux du parcours Avenir : **élévation des niveaux de qualification, sens des apprentissages, lutte contre les déterminismes sociaux...**, dans le cadre de chaque établissement.

Ressources :

¹ PELLETIER, D. et BUJOLD, R. (1984) *Pour une approche éducative en orientation*. Québec : Gaëtan Morin

² SUPER, D.E. (1957) *The psychology of careers*. New-York : Harper and Row

³ SOLLAZZI, R. (1996) *Apprendre à s'orienter* (Collection éducation des choix) Issy les Moulineaux : EAP

⁴ FERRE, D. (2000) *Orientation lycée*. L'Harmattan

⁵ DENJEAN, P. et JULITA, J.M. (1998) *Effets du programme « Education des choix » sur la connaissance de soi*. L'indécis N°31

Éléments constitutifs d'un programme d'orientation

Tâches développementales	A - Connaissances	B - Aptitudes (Habiletés cognitives)	C - Attitudes	D - Gestion des sentiments
1 EXPLORER Accumuler des informations, ouvrir des horizons Dominante affective	Monde professionnel Monde scolaire Identité personnelle (Intérêts, goûts, valeurs) Sources d'information Terrains d'expérience	Observer Questionner Rechercher Décrire Imaginer Produire des hypothèses Investiguer	Curiosité Créativité Ouverture Sensibilité Tolérance Imagination Hypothèse Courage	Oser s'aventurer en terrain inconnu, remettre en cause des idées préconçues, des choix, entrer en relation par ex. pour solliciter des terrains d'expérience (recherche de stage) Accepter de différer les décisions et les choix Accepter d'être perdu
2 CRISTALLISER (Catégoriser) Contenir, (comprendre) les horizons dans une carte mentale. Dominante cognitive	Catégories de métiers Catégories d'études (ex : les sciences) Concepts de soi, Image de soi (réussites)	Organiser, Trier Regrouper Classifier Réduire Nommer Catégoriser, Conceptualiser (faire référence à des concepts connus ou en inventer de plus personnels) Dégager des significations	Estime de soi Organisation Ordre Cohérence Logique	Construire une image et une projection positive de soi. Gérer la difficulté cognitive de cette tâche
3 SPÉCIFIER (Hiérarchiser) les possibilités d'avenir	Les axes hiérarchiques possibles a) La Faisabilité (résultats scolaires influences, distance, coûts... b) Le Désir (rêves...)	Examiner Comparer Hiérarchiser Évaluer	Discernement Sens critique Appréciation Confiance en soi	Accepter la nécessité de faire des choix
4 DÉCIDER (choisir) s'engager projeter	Les déterminants externes et internes pesant sur les choix Les conflits de projet	Éliminer Choisir Considérer de multiples facteurs Arbitrer entre faisabilité et désir, entre les déterminants.	Réalisme Responsabilité Goût du risque	Gérer les craintes liées à l'incertitude de l'avenir, au risque d'erreur, Gérer les craintes liées aux conflits de projets Accepter de différer les désirs et d'user de conduites de détour Gérer les compromis, les renoncements
5 RÉALISER	Démarches Procédures Stratégies	Anticiper (prévoir) Planifier Protéger sa décision par des choix de rechange éprouvés	Sens pratique Détermination Perspicacité Implication Ouverture Imagination	Gérer les découragements

Tableau Largement inspiré du guide de l'animateur « Apprendre à s'orienter » Collection Education des choix Editions EAP 1997.

Sous la direction de Robert Solazzi président de l'association TROUVER/CREER – J.M. Julita – 2014

[☺ Retour sommaire](#)

PARCOURS AVENIR ET SOCLE COMMUN

	Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer
D1-1	Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
D1-2	Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
D1-3	Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
D1-4	Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
	Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre
D2-1	Organisation du travail personnel
D2-2	Coopération et réalisation de projets
D2-3	Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information
D2-4	Outils numériques pour échanger et communiquer
	Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen
D3-1	Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres
D3-2	La règle et le droit
D3-3	Réflexion et discernement
D3-4	Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative
	Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques
D4-1	Démarches scientifiques
D4-2	Conception, création, réalisation
D4-3	Responsabilités individuelles et collectives
	Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine
D5-1	L'espace et le temps
D5-2	Organisations et représentations du monde
D5-3	Invention, élaboration, production
Chaque domaine du socle est constitué de sous domaines qui ont été codifiés, puis articulés au tableau suivant présentant les objectifs du parcours Avenir au collège.	

Parcours Avenir et compétences du socle

Domaines du socle	Compétences du parcours Avenir	Démarches pédagogiques – lien avec les disciplines
	OBJECTIF 1 : permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel : découvrir les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel, prendre conscience que le monde économique et professionnel est en constante évolution.	
D 5-2	Connaissances : - besoins humains, ressources naturelles, humaines et technologiques ; - secteur d'activité : primaire, secondaire, tertiaire ; - qualification professionnelle ; - égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ; - organisations de travail.	<i>Mettre en œuvre des scénarios dans lesquels les élèves vivent des situations, découvrent et organisent leurs représentations et acquièrent des connaissances sur la réalité du monde économique et professionnel. Les scénarios combinent des situations d'enseignement variées, privilégiant une démarche active, dans lesquelles différents contenus disciplinaires sont mobilisés autour d'une même problématique.</i> Exemples : - identifier dans chaque discipline les notions contribuant à la compréhension des principes de fonctionnement du monde économique et professionnel ; - montrer par des études de documents et des témoignages les liens entre niveaux de qualification et parcours d'insertion professionnelle ; - montrer à partir de textes littéraires, de documents historiques et scientifiques, l'évolution du contenu d'un métier en fonction des progrès scientifiques et techniques.
D 2-3 D 3-3	Aptitudes : - identifier, différencier, trier et classer des informations concernant le monde économique et professionnel.	
D 4-2 D 5-3	Attitudes : - éveiller la curiosité de l'élève, son envie de se poser des questions, de chercher des réponses et d'inventer	
	OBJECTIF 2 : Développer chez les élèves le sens de l'engagement et de l'initiative : s'engager dans un projet individuel ou collectif, s'initier au processus créatif	
	Connaissances : - identifier les ressources nécessaires (financières, humaines) et les contraintes internes et externes pour réaliser un projet à l'échelle de l'établissement.	<i>Permettre aux élèves de s'engager dans des activités articulant tous les champs de connaissances disponibles (disciplinaires, parcours, vie externe à l'établissement...), pour proposer différentes solutions visant à identifier et résoudre les problèmes posés.</i> Exemples : - organiser un événement à l'échelle de l'établissement scolaire ; - organiser une enquête auprès des pairs sur les représentations des métiers ; - créer un site Internet, une mini entreprise, un <i>serious game</i> , participer à une action humanitaire...
D 2-2	Aptitudes : - définir un objectif ; - définir les tâches et une répartition des tâches ; - définir un échéancier ; - évaluer un projet par rapport à ses objectifs et ses résultats.	
	Attitudes : - s'engager dans le processus avec la volonté de tester des solutions et de rendre compte de leur efficacité ;	

D 3-4	- faire preuve de responsabilité, développer son sens de l'engagement et de l'initiative.	
OBJECTIF 3 : Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel : découvrir les possibilités de formations et les voies d'accès au monde économique et professionnel, dépasser les stéréotypes et les représentations liés aux métiers.		
D 5-1	Connaissances : - les voies de formation et leurs débouchés, les différentes modalités de formation ; - les enjeux en termes de mixité des métiers, les principes de non discrimination.	<ul style="list-style-type: none"> - Étudier des documents de type « prescriptif » : fiche métier, fiche de poste, fiche Répertoire Officiel des Métiers et Emplois (ROME), clip métiers Onisep... - Découvrir les lieux et les modalités de formation pour établir des liens avec son projet personnel... Visites de LP, de LEGT, de CFA, d'entreprises. - Comparer différents types de formations (exemple : CAP/bac pro; Bac pro/Bac techno ; bac technologique/ bac général). - Concevoir et réaliser un film ou une vidéo décrivant une activité professionnelle (exemple : le concours « je filme le métier qui me plait »)... - Utiliser un outil numérique, par exemple Folios, pour rendre compte des étapes de son propre parcours et prendre conscience des connaissances et compétences acquises. - Impliquer les familles dans les procédures d'orientation ; les accompagner dans une meilleure compréhension des formulaires officiels et des procédures d'affectation.
	Aptitudes :	
D 3-3	- identifier des stéréotypes de sexe, sociaux, liés aux situations de handicap, etc.	
D 5-3	- affiner ses choix au fur et à mesure du parcours de formation.	
	Attitudes :	
D 1-2	- mobiliser ses compétences en langues étrangères pour s'engager dans des échanges et développer sa mobilité ;	
D 5-3	- entrer dans une démarche active et personnelle d'orientation.	

[!\[\]\(529949c2c3dadbaa4e538e8c643454bc_img.jpg\) Retour sommaire](#)

FOLIOS

Caractéristiques et objectifs de FOLIOS :

FOLIOS est un espace numérique collaboratif au service des élèves, des familles et des équipes éducatives, dédié à la construction de deux parcours : le **parcours d'éducation artistique et culturel** et le **parcours Avenir**.

Dans le cadre du parcours Avenir, il répond à deux objectifs :

- Accompagner le processus d'orientation tout au long du parcours de l'élève : FOLIOS est le support du **passport orientation formation, livret personnel de l'élève**, dans lequel il construit son profil, valorise ses compétences, stocke les résultats de ses recherches.
 - Mettre en cohérence les activités de l'établissement dédiées à l'orientation dans le cadre du projet d'établissement, de l'option DP 3H, de la troisième PrépaPro, des enseignements d'exploration en seconde, de l'accompagnement personnalisé, de l'orientation active.
- FOLIOS participe au développement des usages du numérique.

L'espace individuel de l'élève est le support d'une démarche d'autoévaluation, de constitution d'un portefeuille de compétences, nécessairement accompagnée par un professeur, un CO-P, un CPE. Les élèves peuvent ainsi :

- valoriser leurs acquis et leurs compétences scolaires et extrascolaires
- adopter une posture réflexive nécessaire pour s'auto évaluer et entamer une démarche active de construction de leur parcours d'études et d'insertion professionnelle
- développer leur autonomie

FOLIOS dans l'académie de Toulouse

Après deux ans d'expérimentation en collège, la rectrice de l'académie de Toulouse a décidé la généralisation de FOLIOS comme service tiers de l'ENT dans l'ensemble des établissements scolaires. L'application Folios vient en remplacement du webclasser orientation de l'Onisep (les contenus déjà stockés seront sauvegardés puis importés dans la nouvelle application par l'ONISEP)

Afin de permettre aux équipes de s'approprier la démarche des deux parcours et les usages de FOLIOS, plusieurs types de formations seront organisées :

- des formations départementales ;
- des formations sur site, à la demande des chefs d'établissements, pouvant regrouper plusieurs établissements d'un bassin
- des sessions de formation à distance dans le cadre du Plan Académique de Formation établi par la DAFPEN.

Procédure à suivre pour accéder à FOLIOS en 2015-2016, sous l'autorité du chef d'établissement :

- La délégation régionale ONISEP envoie à tous les chefs d'établissement l'identifiant et le mot de passe Folios de l'administrateur ainsi que les manuels d'utilisation.
 - L'administrateur réseau de l'établissement récupère dans l'ENT la procédure d'intégration de FOLIOS à l'ENT.
 - Les comptes des élèves et des enseignants, ainsi que les classes sont créés automatiquement grâce à l'annuaire fédérateur.
 - L'administrateur doit rattacher aux classes ou groupes, le cas échéant, les personnels intervenant sur des groupes spécifiques ou n'ayant pas de classe à charge. .
- Les pôles d'appui de la mission académique au numérique éducatif (MANE)

Personne ressource : Béatrice Bégault (courriel : bbegault@onisep.fr)

[!\[\]\(2bae76de5ebbd5c4d7d47162f1673734_img.jpg\) Retour sommaire](#)

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET ORIENTATION AU LYCÉE PROFESSIONNEL

Références :

Arrêté du 10-2-2009 – BO spécial n°2 du 19 février 2009

Le public concerné :

Tous les lycéens, tout au long de leur parcours, en fonction de leurs besoins.

Les acteurs :

Le chef d'établissement pilote et impulse les actions ; tous les membres de l'équipe éducative sont concernés : le professeur principal, le professeur documentaliste, l'enseignant, le conseiller d'orientation-psychologue, le conseiller principal d'éducation, la famille. Les partenaires extérieurs du monde professionnel peuvent également être sollicités.

Les contenus :

- prévenir le décrochage scolaire particulièrement en seconde professionnelle,
- faciliter l'aide à la décision par une meilleure connaissance de soi, des métiers, des conditions d'insertion professionnelle, et des formations,
- préparer aux poursuites d'études post-bac.

La construction d'un parcours de formation et d'orientation réfléchi prenant appui sur l'**orientation active, les entretiens d'accueil et les entretiens personnalisés** d'orientation (cf fiches 9, 10 et 11) pourra être formalisé dans Folios (fiche 4).

L'organisation du temps consacré à l'accompagnement personnalisé est **première** (mise en barrette, inscription à l'emploi du temps des élèves etc.). La part consacrée à l'accompagnement du projet personnel de l'élève, à travers le Parcours Avenir, **doit être précisée et programmée**.

Appui au niveau académique :

Des formations d'initiative locale peuvent être mises en place par la DAFPEN en direction des équipes, à la demande des chefs d'établissements. Vade-mecum pour la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé en baccalauréat professionnel (collège des IEN ET/EG – Académie de Toulouse).

Personne ressource : Chantal Hénocq IEN-IO - chantal.henocq@ac-toulouse.fr

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET ORIENTATION AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Références :

[BO spécial n°1 du 4 février 2010 - site Eduscol](#) – circulaire du 24 juin 2011 relative au conseil d'orientation anticipé
Circulaire n°2013-0012 du 18-6-2013 relative au renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur

Les enjeux :

- Contribuer à la construction de la compétence à s'orienter en fonction des besoins des élèves,
- favoriser la maîtrise de leur parcours de formation et d'orientation,

L'accompagnement personnalisé concerne toutes les classes. Il vise, parmi d'autres objectifs, **la construction du projet personnel de l'élève.**

L'objectif :

Le volet « orientation » de l'accompagnement personnalisé contribue à la mise en œuvre du Parcours Avenir inscrit dans le projet d'établissement. Dans ce cadre, les activités interdisciplinaires menées s'articuleront avec les enseignements d'exploration en classe de seconde, les TPE en classe de première et les enseignements spécifiques en classe de terminale. Dans la continuité du collège, le Parcours Avenir au lycée vise à développer chez tous les lycéens la compétence à s'orienter dans la perspective du continuum de formation de bac moins 3 à bac plus 3.

L'organisation :

L'accompagnement personnalisé s'adresse à tous les élèves, à raison de 72 heures par an (soit en moyenne 2 heures par semaine). L'organisation doit favoriser la mise en place de groupes à effectifs réduits, le travail en autonomie. L'utilisation des outils numériques dédiés à l'orientation et les activités interdisciplinaires seront privilégiées.

En début d'année, on prendra appui sur des évaluations diagnostiques. La grille d'auto-évaluation des compétences intégrée à l'outil méthodologique d'accompagnement des lycéens dans la construction de leur parcours bac -3 bac +3 (cf fiche relative au continuum de formation) peut permettre aux professeurs de repérer les besoins de leurs élèves à l'entrée au lycée. L'évaluation des compétences pourra également s'appuyer sur les expériences rapportées dans Folios (cf fiche 4). En début d'année scolaire, ces outils constituent des supports à un entretien avec chaque lycéen pour définir des actions au plus près de leurs besoins.

La mise en œuvre

Le projet d'accompagnement personnalisé, conçu par l'équipe pédagogique avec l'appui du conseiller d'orientation psychologue est formalisé par le conseil pédagogique. Il est présenté au conseil des délégués des élèves et soumis au conseil d'administration.

Les principales compétences visées :

En seconde :

- Savoir rechercher et organiser l'information utile sur les parcours de formation
- Préparer la suite du parcours au lycée
- Explorer au moins deux secteurs d'activités
- initier une première découverte des poursuites de formation post-bac.

En première :

- Se construire une représentation diversifiée de l'enseignement supérieur
- Connaître les principales filières de l'enseignement supérieur (objectifs, contenus, modalités d'admission, insertion professionnelle...)
- Étudier au moins un secteur d'activités, son évolution dans le temps et son organisation dans l'espace régional, national et européen
- Se projeter vers le post bac, notamment connaître le calendrier et le déroulement de la procédure nationale d'inscription dans l'enseignement supérieur, prendre en compte le conseil d'orientation anticipé.

En terminale :

- Finaliser ses choix, réaliser, présenter, communiquer
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour son parcours d'études supérieures et d'insertion.
- Connaître le calendrier et savoir utiliser la procédure nationale d'inscription dans l'enseignement supérieur

Le chef d'établissement et les équipes pédagogiques peuvent s'appuyer sur les compétences du COP, mais aussi, du CPE, du professeur documentaliste, des établissements d'enseignement supérieur, des partenaires extérieurs (associations, collectivités locales, fédérations professionnelles, entreprises...)

Le document du professeur « Évaluation des compétences des jeunes » intégré au guide méthodologique d'accompagnement des lycéens indique les principales compétences à développer auprès des jeunes selon leur niveau d'enseignement (Cf. fiche relative au continuum de formation).

Ressources académiques :

- Formations d'Initiatives locales
- Guide [L'aide à l'orientation dans l'accompagnement personnalisé au lycée : ressources académiques SAIO mai 2012.](#)
- Guide méthodologique pour l'accompagnement des lycéens, rentrée scolaire 2014, académie de Toulouse

Personne ressource : Chantal Hénocq IEN-IO - chantal.henocq@ac-toulouse.fr

[☺ Retour sommaire](#)

LE TUTORAT DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION ACTIVE DU PROJET

Références

Code de l'Éducation : Article D333-2

BO spécial du 4 février 2010 relatif au tutorat au lycée

Le tutorat se définit comme **une action d'aide individualisée qui a pour objectif principal de préparer et d'accompagner l'élève vers l'autonomie et la responsabilité, et l'aide à construire son parcours de formation**. Il participe à la lutte contre l'échec scolaire. Le principe s'applique à l'ensemble des élèves.

Le public concerné :

Tous les lycéens, tout au long de leur parcours, en fonction de leurs besoins.

Les acteurs :

Le chef d'établissement pilote et impulse la mise en place du tutorat après consultation du conseil pédagogique et du conseil des délégués pour la vie lycéenne ; Tous les membres de l'équipe éducative sont concernés : le professeur principal, le professeur documentaliste, l'enseignant, le conseiller d'orientation psychologue, le conseiller principal d'éducation ; la famille est associée à la démarche.

Les objectifs :

- Permettre à l'élève de reprendre confiance en lui
- L'aider à se projeter vers son avenir
- Instaurer une relation de confiance entre le tuteur et l'élève
- Rendre l'élève « acteur » de sa scolarité, le valoriser
- Aider l'élève face aux difficultés qu'il rencontre dans l'EPL
- Guider l'élève vers les ressources disponibles tant internes qu'externes à l'établissement
- Être à l'écoute et accompagner l'élève dans son projet
- Aider l'élève à identifier ses erreurs, à s'auto-évaluer
- Encourager l'élève en le motivant et lui faisant prendre conscience de ses capacités
- Aider certains élèves à être plus ambitieux, ou au contraire, à prendre conscience de leurs limites afin de présenter un projet qui correspond à leurs capacités

- Aider à la participation de visites d'entreprises, ou à la recherche de stages
- Préparer à des entretiens individualisés
- Développer les compétences d'initiative, d'autonomie et de responsabilité

Appui au niveau académique :

- Un groupe de formateurs académiques peut apporter une réponse contextualisée au besoin des établissements par le biais d'une demande de FIL (Formation d'Initiative Locale).

Les demandes de FIL sont présentées à la DAFPEN (Délégation Académique à la Formation des Personnels de l'Éducation Nationale : dafpen@ac-toulouse.fr) en fin d'année scolaire ou en septembre au plus tard.

- **Vademecum pour la mise en œuvre du tutorat** – mai 2012 (groupe académique – Académie de Toulouse)

- Exemples de documents :

- Livret de l'Accompagnement Personnalisé – Lycée M. Louise Dissard Françoise – Tournefeuille
- Fiche élève de suivi tutorat – LEGT Bellevue – Albi
- Dossier de suivi tutorat – Lycée polyvalent R.Naves – Toulouse
- Dossier de suivi – LP Stéphane Hessel (Jolimont) - Toulouse

Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid54930/stages-tutorat.html>

[☺ Retour sommaire](#)

RENFORCEMENT DU CONTINUUM DE BAC-3 À BAC+3 : ACCOMPAGNEMENT DES LYCÉENS

Accompagner les lycéens dans la construction de leur parcours :

Dans la continuité du collège, le Parcours Avenir poursuit l'objectif de développer la compétence à s'orienter, de la seconde à la terminale. Les lycéens ouvrent le champ des possibles et acquièrent de l'autonomie en apprenant à prendre des décisions d'orientation raisonnées.¹

Des documents-soutiens facilitent sa mise en œuvre :

Pour tous les lycéens : une grille d'auto-évaluation des compétences ; cette grille comprend un ensemble de compétences constitutives de la compétence à s'orienter. En prenant appui sur FOLIOS, cette grille participe à développer la réflexivité et la capacité à s'auto-évaluer. Un document professeur est associé à cette grille-élève pour donner des repères sur les expériences à faire vivre aux jeunes.

Pour tous les lycéens des classes de première : une fiche d'auto-évaluation support au dialogue avec le professeur principal dans le cadre du conseil d'orientation anticipé ; ce support permet au lycéen de faire le point sur ses projets post bac et de formaliser ses priorités pour s'orienter. A travers ce dialogue, les professeurs principaux de première repèrent les besoins de leurs élèves pour les guider vers les ressources utiles afin d'infirmier ou de confirmer un choix. (cf. étape 2 de l'orientation active).

Pour les lycéens des classes de terminale : une fiche de dialogue du premier conseil de classe de terminale ; ce recueil d'intentions permettra aux jeunes de bénéficier d'un conseil de l'ensemble des professeurs. (cf. étape 2 de l'orientation active).

L'Orientation Active en classe de première et terminale :

Cinq étapes : l'information, le conseil personnalisé, la préinscription en première année dans l'enseignement supérieur, l'admission dans l'enseignement supérieur, voire la réorientation en première année de l'enseignement supérieur.

Étape 1 : L'Information – Explorer les différentes filières de formation supérieure dès la classe de première

Tout au long de l'année scolaire à travers le Parcours Avenir, les manifestations académiques et locales (salon INFOSUP, « Sup'Pyrénées », « Sup Nord Est », journée d'immersion dans l'enseignement supérieur, Journées Portes Ouvertes...). Les lycéens bénéficient d'une information la plus large possible sur les différentes voies de formation, leurs prérequis et leurs débouchés.

Étape 2 : Le conseil d'orientation sous la forme d'un avis personnalisé dès la classe de première

En classe de première (dès le mois de janvier) : un conseil d'orientation anticipé est délivré par le professeur principal au cours de l'entretien d'orientation personnalisée.

¹ Circulaire nationale interministérielle n° 2013-0012 du 18-6-2013 relative au « Renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur » : les jeunes formulent des poursuites d'études « en fonction de leurs appétences, de leurs chances réelles de réussite et des places offertes »

En classe de terminale:

Au cours du conseil de classe du premier trimestre, l'équipe pédagogique apporte un avis sur les intentions d'orientation. Pour donner son avis, l'équipe pédagogique s'appuie sur la connaissance de l'organisation pédagogique des principales composantes de l'enseignement supérieur et des instructions académiques.

Au cours de la période de pré-inscription (saisie des candidatures entre janvier et mars 2016), des commissions composées d'enseignants de licence et de personnels d'orientation donnent un conseil sur le choix de L1 émis par l'élève.

Quels que soient les conseils promulgués au lycéen, en application de l'article L.612-3 du code de l'éducation, **l'élève est libre de ses choix**. La décision finale lui appartient.

Une attention particulière est à porter aux futurs bacheliers professionnels et technologiques pour leur faciliter respectivement l'accès en STS et en IUT.

La finalité de ces conseils donnés dès la classe de première est de laisser suffisamment de temps aux jeunes pour préparer leur projet et anticiper ainsi la phase d'inscription dans l'enseignement supérieur sur le portail unique Admission Post Bac au deuxième trimestre de l'année de terminale. Ces conseils personnalisés se prolongent par celui de la classe de terminale pour prendre en compte le caractère évolutif du projet d'orientation.

Étapes 3 et 4 : La connaissance du portail unique en classe de première - La préinscription et l'admission dans l'enseignement supérieur en classe de terminale

En classe de première (du mois d'avril au mois de juin) : les lycéens sont amenés à utiliser le portail unique Admission Post Bac afin d'en découvrir les principales phases, le calendrier national mais aussi de s'approprier le volet « Informations » du site.

En classe de terminale (entre janvier et mars 2016) : la préinscription sur le portail unique, www.admission-postbac.fr, constitue l'aboutissement de cette réflexion continue du lycéen, depuis la classe de première, se retrouvant en terminale, en situation de faire acte de candidature dans l'enseignement supérieur. Le lycéen formule des vœux compte tenu des informations objectives qu'il a recueillies et des avis et conseils donnés. Durant toute la procédure nationale de préinscription dans l'enseignement supérieur, l'équipe pédagogique rappelle aux jeunes les différentes étapes (procédure normale et procédure complémentaire). Le site de gestion admission post bac de l'établissement permet au professeur principal de suivre individuellement les élèves de la classe au moment de la phase de saisie des candidatures.

Ressources :

Les outils présentés dans cette fiche sont téléchargeables sur [www.ac-toulouse.fr/Espace des personnels/orientation/Parcours Avenir](http://www.ac-toulouse.fr/Espace-des-personnels/orientation/Parcours-Avenir) - <http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique> et dans l'application FOLIOS.

[☺ Retour sommaire](#)

L'ENTRETIEN PERSONNALISÉ D'ORIENTATION EN TROISIÈME

Références : Circulaire n° 2006-213 du 14-12-2006

- **Objectifs de l'entretien :**

À l'approche des décisions à prendre à l'issue du cycle d'orientation, cet entretien s'intègre au parcours Avenir avec deux objectifs :

- faire le point sur l'étape actuelle du parcours de formation de l'élève.
- envisager ses projets de poursuite d'études en examinant tout le champ des possibles.

- **Contenus de l'entretien :**

Instaurant une relation de confiance avec l'élève et la famille, l'entretien d'orientation permet une meilleure connaissance réciproque des souhaits de l'élève et de sa famille d'une part et des conditions scolaires de réussite d'autre part. L'entretien met à profit toutes les expériences vécues à l'occasion, par exemple, de l'enseignement de découverte professionnelle 3 heures ou de mini stages en milieu professionnel.

L'entretien met en perspective les potentialités identifiées avec les parcours à envisager ; il peut conduire à des recommandations pour réussir l'étape en cours, en termes de progrès scolaires à réaliser mais aussi de démarches à réaliser notamment sur le champ de l'information sur les métiers et les formations.

Deux écueils particuliers à éviter :

- réduire les choix d'orientation,
- avoir une approche exclusivement scolaire de l'élève.

- **Modalités d'organisation :**

- **Pour qui ?**

Il concerne **tous** les élèves de 3^e (y compris ceux de 3^e SEGPA, de 3^e prépa pro) de collèges, de lycées professionnels, publics et privés sous contrat.

- **Pourquoi ?**

Il répond à la nécessité d'individualiser l'accompagnement pour l'orientation.

Il permet un échange entre les différents partenaires et acteurs à l'approche des choix à faire et des décisions à prendre.

- Qui le conduit ?

Le professeur principal, en associant le cas échéant d'autres membres de l'équipe éducative selon une répartition appropriée retenue, sous la responsabilité du chef d'établissement (conseiller d'orientation psychologue, conseiller principal d'éducation, enseignants...).

Le professeur documentaliste, responsable du pôle ressources pour l'orientation du CDI, apporte particulièrement son concours à cette opération. Cet entretien n'a pas vocation à se substituer à ceux réalisés, avec leur propre spécificité, par les conseillers d'orientation psychologues.

- Quand ?

S'inscrivant dans le cadre du dialogue conduit avec les familles, il aura sa meilleure efficacité assez tôt dans l'année scolaire, avant la formulation des intentions des familles au second trimestre. Des horaires compatibles avec la disponibilité des parents seront privilégiés.

- Où ?

Les chefs d'établissement seront attentifs à ce que le cadre proposé facilite la discrétion de l'échange et l'écoute réciproque.

La préparation de l'entretien : maîtriser différents paramètres :

- **Le moment** : le choix, lorsqu'il est possible, du jour dans la semaine et de l'heure dans la journée, pour favoriser la participation des parents.

- **L'objectif** : ce dernier peut être écrit, par exemple sur l'invitation, en sorte d'être présenté simplement à la famille sous une forme identique pour tous. L'expression « entretien d'orientation 3^e » est à privilégier.

- **Les thèmes à aborder** : la nature et l'ordre des thèmes peuvent être fixés à l'avance afin de conduire l'entretien de manière rationnelle tout en favorisant l'écoute.

- **S'interroger** : l'ambition scolaire est-elle explicite, est-elle décalée, est-elle suffisante ? En cas de difficultés scolaires, l'élève et sa famille en ont-ils conscience ? Une remédiation est-elle envisagée, en cours, laquelle mettre en place ?

- **Identifier** le niveau de connaissances réel dans la famille sur les voies d'orientation et les cursus – y compris vers l'enseignement supérieur ; les spécialités de la voie professionnelle ; les enseignements d'exploration en 2nde GT . Quelles connaissances sur les procédures ?

- **Répondre** si possible à ces questions ou indiquer les ressources utiles (portes ouvertes, taux d'attractivité et de sélectivité de certaines formations, réglementation de l'affectation, les règles particulières pour certains métiers dans l'apprentissage, etc.).

- **D'autres paramètres inhérents à la relation (école/jeune/famille)** interviennent également dans l'entretien d'orientation 3^e comme la position sociale de chacun, les attentes vis-à-vis de l'école, les relations intrafamiliales, le rapport homme femme...

Personne ressource : dSDen31-ii01@ac-toulouse.fr

[☺ Retour sommaire](#)

L'ENTRETIEN PERSONNALISÉ D'ORIENTATION en première générale, technologique et professionnelle

Références : circulaire n°2013-0012 du 18-06-2013 relative au renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur et au conseil d'orientation anticipé

□ Objectifs de l'entretien

- Vérifier que le lycéen s'est approprié les informations utiles à l'élaboration de ses choix
- L'aider à préciser ses choix en terminale et son projet d'orientation post Bac
- Donner les sources d'information sur les débouchés de chacune des formations, enseignement supérieur ou insertion
- Formuler un avis argumenté sur les choix envisagés

□ Contenus de l'entretien

Meilleure connaissance réciproque

- Des souhaits de l'élève et de sa famille
- Des conditions scolaires de réussite

Mise en perspective

- Des potentialités identifiées et des parcours à envisager

Recommandations possibles

- Pédagogiques (pour progresser en termes de résultats scolaires)
- Démarches à effectuer (s'informer sur les métiers et les formations)

Écueils à éviter :

Avoir une approche uniquement scolaire

□ Modalités d'organisation

- Pour qui ?

Il concerne **tous** les élèves de première.

- Pourquoi ?

Il répond à la nécessité d'individualiser l'accompagnement pour l'orientation.

Il permet un échange entre les différents partenaires et acteurs à l'approche des choix à faire et des décisions à prendre.

- Qui le conduit ?

Le professeur principal, avec l'appui en tant que de besoin du conseiller d'orientation psychologue.

Cet entretien n'a pas vocation à se substituer à l'entretien de conseil en orientation réalisé par le conseiller d'orientation psychologue, il est complémentaire : le professeur principal aide l'élève dans la construction de son parcours de formation et d'insertion au regard de sa fonction de professeur principal « *qui a une responsabilité particulière dans le suivi, l'information et la préparation de l'orientation des élèves (circulaire n° du 21 01 1993)* ».

- Quand ? Quelle durée ?

S'inscrivant dans le cadre du dialogue conduit avec les familles, il aura une plus grande efficacité dans le courant du second semestre, après les prises d'informations par l'élève des possibilités de poursuite d'études postbac. Il peut se tenir pendant les heures d'accompagnement personnalisé. Sa durée peut varier de 20 à 40 minutes selon les situations.

- Où ?

Les chefs d'établissement seront attentifs à ce que le cadre proposé facilite la discrétion de l'échange et l'écoute réciproque.

Un exemple de guide d'entretien

Points à évoquer à partir d'une fiche d'autoévaluation remplie par l'élève et intégrée dans Folios :

1. Le parcours actuel de formation
2. L'intégration dans le groupe classe
3. Les projets
4. Les moyens de réaliser ses ambitions
5. Les recherches effectuées et niveau d'information

Il ne s'agit pas de poser toutes les questions... ni de trouver toutes les réponses... mais de fournir un canevas, des pistes.

Les réponses :

S'engager à apporter des réponses aux questions immédiatement ou... plus tard, en s'informant (CDI, sites...). Si le projet semble irréaliste ou si le jeune a besoin d'une réflexion plus approfondie, proposer un rendez-vous avec le Conseiller d'Orientation Psychologue, qui l'accompagnera dans l'élaboration de son projet.

Personne ressource : corinne.avias@ac-toulouse.fr

[☺ Retour sommaire](#)

L'ENTRETIEN D'ACCUEIL en 1^{ère} année CAP / BAC PROFESSIONNEL 3 ans**Objectifs de l'entretien**

- **Accueillir et faciliter l'adaptation dans le cycle professionnel**
- **Présenter le/les champs professionnels de la formation suivie, de l'établissement**

Ces entretiens qui sont essentiels dans la lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification, figurent dans la contractualisation CIO/EPL.

Contenu de l'entretien :

- Faire le point avec chacun sur les conditions concrètes de son orientation et de son affectation, et sur le vécu personnel de cette orientation
 - Interroger chaque jeune sur sa relation à la formation suivie et à la qualification professionnelle, sur les perspectives d'évolution propres au secteur de formation envisagé
- Écueil à éviter :
- Réduire les choix d'orientation possibles
 - Avoir une approche uniquement scolaire

Modalités d'organisation**- Pour qui ?**

Il concerne **tous** les élèves de première année de CAP ou de Bac professionnel en 3 ans.

- Pourquoi ?

Ce contact initial contribue à mettre en place une relation de confiance avec l'adulte et à renforcer le lien avec les familles.

Il permet aux enseignants de mieux connaître les élèves qu'ils auront en charge afin de les aider à (re)prendre confiance en leurs capacités.

Il permet aussi de programmer des remédiations éducatives et pédagogiques dans le cadre de l'accompagnement personnalisé notamment.

- Qui le conduit ?

Le professeur principal et/ou le conseiller d'orientation psychologue.

Lorsqu'une problématique plus complexe le justifie, il peut être poursuivi par un entretien approfondi avec le CO-P ou par une rencontre avec un autre membre de l'équipe éducative.

- Quand ?

Cet entretien qui associe les parents, se déroule **au cours des trois premières semaines de septembre.**

- Où ?

Les chefs d'établissement seront attentifs à ce que le cadre proposé facilite la discrétion de l'échange et l'écoute réciproque.

Exemple de déroulement :

- Présentation de l'élève : son parcours antérieur, son rapport à l'école, ses centres d'intérêts
- Intégration dans l'établissement, conditions de travail, vécu sur l'affectation dans le lycée
- Projection dans l'avenir : projet professionnel, d'études
- Besoins exprimés par l'élève
- En conclusion : reformulation des besoins de l'élève et propositions d'accompagnement

Personne ressource : corinne.avias@ac-toulouse.fr

[☺ Retour sommaire](#)

LA SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Contexte, textes de référence

Depuis la rentrée 2005, une séquence d'observation de 5 jours en milieu professionnel est obligatoire pour tous les élèves des classes de troisième. Cette disposition est reconduite en application de l'arrêté du 1^{er} juillet 2015 relatif au Parcours Avenir. Elle est organisée dans les conditions générales définies par le [décret du 26 août 2003](#) et la [circulaire du 2 novembre 2010](#) relatifs aux modalités d'accueil en milieu professionnel d'élèves mineurs de moins de 16 ans.

Objectifs généraux

Au même titre qu'une sortie au cinéma, une visite de musée, un séjour à l'étranger..., la séquence d'observation en entreprise a pour but d'élargir la culture générale des élèves et de contribuer à la construction de leur parcours scolaire et d'orientation. Elle se construit en lien avec les programmes d'enseignements et peut être exploitée dans toutes les disciplines. Ces objectifs doivent être précisés aux élèves et aux familles afin d'éviter tout malentendu qui pourrait laisser croire à une pré orientation.

Objectifs spécifiques pour les élèves :

- Enrichir ses représentations des métiers et des organisations
- Prendre conscience des règles et de l'organisation d'une entreprise, d'une association, d'une collectivité
- Identifier les différents métiers de l'entreprise observée, leur rôle dans le processus d'élaboration d'un bien, d'un service
- Repérer la place des femmes et des hommes dans l'entreprise

Public : tous les élèves de troisième

Lieu : Entreprise, association, collectivité territoriale (plusieurs lieux sont possibles)

Repérage et choix de l'entreprise, du secteur d'activité

Cette séquence d'observation peut éventuellement permettre de valider un projet professionnel mais l'objectif principal est d'élargir le champ des possibles pour l'élève. Il est donc souhaitable de privilégier un lieu de stage en fonction de la diversité des métiers observés, de la disponibilité de l'entreprise plutôt que selon les seuls intérêts de l'élève. Un accompagnement à la recherche de stage est donc nécessaire. Il peut être assorti d'une démarche « égalité filles garçons » en proposant à des binômes d'élèves constitués d'une fille et d'un garçon d'effectuer le même stage.

Le repérage de l'entreprise peut être effectué par la famille ou par l'établissement, dans le cadre d'un projet collectif, d'un partenariat avec une branche professionnelle.

Organisation

En annexe du BO n° 32 du 18/09/2003 figure un modèle de convention de stage

Comme toute sortie pédagogique, la séquence d'observation en milieu professionnel doit être précédée d'un temps de préparation et suivie d'un temps d'exploitation.

- Préparation : activités possibles :
 - Recherche documentaire (CDI, Internet) sur le secteur d'activité de l'entreprise choisie, sur les métiers correspondant au domaine professionnel étudié
 - Réalisation d'une grille d'observation de l'entreprise
 - Réalisation d'une grille d'interview d'un professionnel
 - Débat autour de la définition de ce qu'est une entreprise, son organisation à partir des représentations des élèves

- Exploitation : activités possibles :
 - Restitution : sous forme de diaporama présenté à la classe,
 - Séance de sensibilisation au monde socioéconomique en cinquième, quatrième animée par un groupe d'élèves de 3^e qui présentent leur expérience de stage
 - Rédaction d'un rapport qui peut être présenté devant un jury, réalisation d'une exposition
 - Séance sur les différents modes d'organisation de l'entreprise
 - Utilisation de Folios : un temps d'échange collectif sur ce qu'on a appris pendant le stage, ce qui a surpris, ce qu'on a aimé, moins aimé, puis un temps individuel de rédaction dans l'espace personnel de Folios.

Personne ressource : Hélène Homs IEN-IO hhoms@onisep.fr

LES PÔLES DE STAGE ET MON STAGE EN LIGNE

Référence : circulaire n°2015-035 du 25 février 2015 relative à la mise en place des pôles de stage dans les académies

Pôles de stage

Le pôle de stages réunit, sur un territoire donné, un ensemble d'établissements publics locaux d'enseignement, d'acteurs du monde éducatif, professionnel et associatif en vue d'assurer un accès équitable et de qualité à des stages et des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), aux élèves de collège et de la voie professionnelle, aux apprentis et aux étudiants de section de technicien supérieur.

Le pôle de stages est l'interlocuteur identifié du monde économique et professionnel pour engager et installer une dynamique partenariale au service de l'orientation et de la professionnalisation des jeunes. Dans cette même perspective, il est aussi l'interlocuteur des services en charge des stages, de l'orientation et de l'insertion professionnelle des établissements de l'enseignement supérieur.

Toutefois, le pôle de stages ne se substitue pas à la mission de recherche de stages et de PFMP (Circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000 relative à l'encadrement des périodes en entreprise - formations professionnelles de niveaux V et IV des lycées.), et d'accompagnement des enseignants et des chefs de travaux auprès des élèves avant, pendant et après leur période en entreprise.

Dans l'académie de Toulouse, les pôles de stage seront répartis en prenant en compte la cartographie des bassins d'emploi, ils seront installés au sein des Comité Locaux Ecole Entreprise (CLEE) dans une logique territoriale et des campus des métiers et des qualifications dans une logique de filière.

Mon stage en ligne

Depuis 2009, l'Académie de Toulouse se mobilise pour développer des banques de stages et des outils associés.

Au niveau national, l'Onisep a créé **Mon stage en ligne** (www.monstageenligne.fr), portail national mis à disposition des élèves, de leurs enseignants et des entreprises, afin de favoriser la relation entre offres et demandes de stages ainsi que la préparation, la gestion et l'exploitation pédagogique des stages en entreprises inscrits dans le cursus scolaire.

Cette application a été retenue comme outil de référence par le Ministère de l'Éducation nationale et par la Comité interministériel de la modernisation de l'action publique car il permet d'obtenir des conventions de stage dématérialisées.

L'année scolaire 2015-2016 verra le déploiement de la version 3 de **Mon stage en ligne** sur l'ensemble des académies.

Pour les lycéens

L'espace LYCEENS permet aux élèves de CAP, BAC PRO et aux étudiants de BTS de :

- consulter les offres de stage proposées par les entreprises ;
- transmettre celle(s) de leur choix à leur professeur pour validation pédagogique ;
- déposer des demandes de stage avec l'aide des professeurs ;
- accéder aux informations sur les métiers, les diplômes et les compétences associées ;
- **trouver des conseils pour préparer et réussir un stage (CV en ligne, lettre de motivation,...).**

Pour les collégiens

Conçu prioritairement pour les lycéens, « Mon stage en ligne » peut également être utilisé par les collégiens pour :

- trouver des conseils pour préparer et réussir un stage (CV en ligne, lettre de motivation,...) ;
- accéder aux informations sur les métiers, les diplômes et les compétences associées ;
- rechercher un établissement de formation.

Personne ressource : Jean-Yves Hernandez – relait@ac-toulouse.fr

[☺ Retour sommaire](#)

DÉCOUVERTE DE L'ORGANISATION D'UNE ENTREPRISE LOCALE : Exemple d'activité au collège

Sources : Découverte professionnelle 3 heures séquences pédagogiques – ONISEP

Objectifs

- Découvrir une entreprise : mettre en relation son organisation humaine et sa production.
- Interroger des professionnels dans l'exercice de leur métier et les situer dans l'organisation de l'entreprise.
- Observer les activités de production d'un bien ou d'un service et situer les métiers qui y concourent.

Matériel nécessaire

Organisation matérielle du déplacement des élèves vers une entreprise locale.
Appareil photo.

Activité

Préparation de la visite de l'entreprise.
Interview, prise de photos.
Synthèse des observations et des informations recueillies.

Déroulement

Phase 1: préparation de la visite

Expliciter aux élèves les objectifs de la visite.
Choisir avec les élèves l'entreprise qui permettra de réaliser les objectifs visés.
Construire les grilles d'observation et de questionnement qui seront utilisées pendant la visite (des trames sont fournies en annexe).

Phase 2: visite de l'entreprise

Organiser la visite pour que chaque élève puisse à la fois interroger des professionnels et observer au moins une activité de production. Les élèves prennent des photos pour illustrer :

- le schéma organisationnel de l'entreprise
- ou la production de l'entreprise.

Phase 3: synthèse

Élaborer collectivement un document de synthèse de présentation des caractéristiques de l'entreprise visitée (voir proposition page suivante).

Productions des élèves

Questionnaire d'observation des activités de production ;

Questionnaire d'un professionnel ;

Fiche de présentation de l'entreprise.

Ces productions pourront être déposées dans Folios

Pour aller plus loin

Réaliser une affiche présentant les activités et l'organisation de l'entreprise.

Documents ressources

Ces documents sont donnés à titre d'exemple, ils n'ont aucun caractère exhaustif.

- Trames pour la construction de questionnaires avec les élèves :

- **Questionnaire d'observation des activités :**
 - Que produit l'entreprise ? Quels services rend-elle ?
Activité principale ? Activités secondaires ?
 - Avec quoi ?
Matières premières ? Pièces ou services sous-traités ?
 - Pour qui ?
 - Comment ?
Préciser les étapes de production et le matériel ou les modalités du service.
 - Où ?
Lieu de l'activité ?
 - Qui ?
Acteurs de l'activité ?

- **Questionnaire d'interview d'un professionnel :**
 - Qu'est-ce que vous faites ? Métier et tâches
 - Où travaillez-vous ? Dans quel service ?
 - Avec qui ? Liens avec les partenaires
 - Pour qui ? Rôle dans l'organisation de l'entreprise

- **Fiche de synthèse de présentation de l'entreprise**

<p>Présentation de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom de l'entreprise • Adresse • Numéro de téléphone • Fax ou internet 	<p>Les clients</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qui sont-ils ? <p>Les fournisseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que l'entreprise achète ? • À qui ? • Pour quoi faire ?
<p>Le personnel de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les différents services, leurs rôles et le nombre de personnes qui y travaillent ? • Quels sont les principaux métiers représentés dans l'entreprise ? • Faire éventuellement un organigramme. 	<p>L'organisation du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les horaires de fonctionnement de l'entreprise ? • Les horaires d'ouverture au public ? les horaires des employés ? • Quand l'entreprise ferme-t-elle ? Quels sont les congés du personnel ? • Le travail est-il régulier ? Si non, à quel moment y a-t-il plus de travail ? Quels problèmes cela pose-t-il ?
<p>Comment l'entreprise se fait-elle connaître ?</p>	<p>Activité de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est l'activité principale de l'entreprise ? • Quelles sont les activités secondaires ? • Quels biens ou quels services produit l'entreprise ?
<p>Historique de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis quand l'entreprise existe-t-elle ? • Qui a créé cette entreprise ? • Pourquoi est-elle située ici ? • Avantages et inconvénients ? • Quelles sont les perspectives d'évolution ? • Le propriétaire a-t-il des projets de transformation ? 	<p>Les caractéristiques de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Propriétaire: • Appartient-elle à un groupe ? • L'entreprise a-t-elle des succursales ? des partenaires ? • Nombre de salariés : Hommes Femmes • Superficie • Chiffre d'affaires ou budget • Équipement (matériel)

Personne ressource : Hélène Homs, IEN-IO - hhoms@onisep.fr

[☺ Retour sommaire](#)

Calendrier 2015-2016 des actions de découverte de l'entreprise, des métiers et des formations pour les collèges et lycées

Partenaires	Titre de l'action	PUBLIC	DATE	LIEU	Personne(s) à contacter	Correspondants académiques
AFDET_ association française pour le développement de l'enseignement technique http://afdetsmidipyrenees.fr/	Missions itinérantes de professionnels pour faire découvrir les grandes fonctions de l'entreprise aux élèves	Collèges, lycées	Toute l'année	Établissement /entreprise	administrateur@afdetsmidipyrenees.fr	Véronique Baudry 05 36 25 72 62 / 06 23 24 33 42 veronique.baudry@ac-toulouse.fr
	Techniques de recherche d'emploi	lycées	sur demande	Établissement		
AFT_ transport et logistique http://www.aft-iftim-tracetonchemin.com	Découverte des métiers des entreprises d'EUROCENTRE	Collèges, lycées	semaine école entreprise	Entreprises	Virginie Robineau 05 61 99 53 47 vrobineau@aft-iftim.com	Isabelle Fouché 05 36 25 73 13/ 06 71 63 46 83 isabelle.fouche@ac-toulouse.fr
	Découvrir l'univers des entreprises autocaristes	Collèges, lycées	semaine école entreprise	Entreprise		
	Découverte des entreprises et leurs métiers	Collèges, lycées	sur demande	Établissement /entreprise		
Airbus	Conférences sur les métiers de l'aéronautique	Collèges, lycées	sur demande	Établissement	Véronique Baudry 05 36 25 72 62 / 06 23 24 33 42 veronique.baudry@ac-toulouse.fr	
	Actions autour de la diversité sociale et du handicap - parcours des métiers et des formations	Collèges	1er trimestre	Entreprise		
	Actions en lien avec l'égalité filles /garçons "les Elles du futur " en collège et "féminisons les métiers" de l'aéronautique en lycée (tous les 2 ans)	Collèges et Lycées	sur demande	Entreprise		
ANFA et CNPA - automobile http://www.anfa-auto.fr http://www.metiersdelauto.com	Salon Automobile avec démonstration des métiers.	Collèges et Lycées	14 au 22 novembre 2015		Virginie Thalamas Estivill/ 04 83 07 10 29 / thalamasv@anfa-auto.fr	Eliane Peyrat / 05 36 25 71 69 ecoleentreprise@ac-toulouse.fr

Partenaires	Titre de l'action	PUBLIC	DATE	LIEU	Personne(s) à contacter	correspondants académiques
ARIA - Association Régionale des Industries Alimentaires	Conférences sur les métiers	Collèges et lycées	Toute l'année	Établissement	Coraline Nanche - IFRIA cnanche@ifria-mp.fr	Eliane Peyrat / 05 36 25 71 69 ecoleentreprise@ac-toulouse.fr
CJD - Centre des Jeunes Dirigeants	Conférences sur les métiers accueil en entreprise	Collèges et lycées	à la demande	entreprise	Marine Pagnotta 06 69 35 94 76 cjd.toulouse@yahoo.fr	Brigitte Comba 05 36 25 73 21/06 27 09 30 85 brigitte.comba@ac-toulouse.fr
CRA - Chambre régionale d'agriculture http://www.mp.chambagri.fr	"La découverte des métiers de l'agriculture" : intervention de professionnels, visites d'entreprises, mallette "sauvez Titan", forum de métiers	Collèges et lycées	Toute l'année	Etablissement /entreprise	Samia Lay 05 61 75 26 30 samia.lay@mp.chambagri.fr	Véronique Baudry 05 36 25 72 62 / 06 23 24 33 42 veronique.baudry@ac-toulouse.fr
CNJA : Centre National des Jeunes agriculteurs Midi-Pyrénées http://www.cnja.com	concours" à la découverte de l'agriculture d'aujourd'hui"	Collège élèves de 5 ^{ème}	septembre - avril	Etablissement /entreprise	Karine Castelbou 05 61 75 41 84 jeunes-agriculteurs-mp@wanadoo.fr	Laetitia Godreau / 05 36 25 81 81 laetitia.godreau@ac-toulouse.fr
CCI -MP -chambre de commerce et d'industrie de région Midi-Pyrénées http://www.midi-pyrenees.cci.fr	Participation à des Forums métiers sur demande Conférences	Collèges et lycées	Toute l'année	Établissement	Benoit Malthet 05 62 74 20 03 Benoit.malthet@midi-pyrenees.cci.fr	Isabelle Fouché 05 36 25 73 13/ 06 71 63 46 83 isabelle.fouche@ac-toulouse.fr
CRMA -chambre régionale de métiers et de l'artisanat http://www.crm-midi-pyrenees.fr	Découverte des métiers de l'artisanat Participation à des Forums métiers sur demande Conférences	collèges et lycées	Toute l'année	Établissement	Thibault Laporte 05 62 22 94 31 t.laporte@crm-midi-pyrenees.fr	Eliane Peyrat / 05 36 25 71 69 ecoleentreprise@ac-toulouse.fr
CRESS - chambre régionale de l'économie sociale et solidaire	présentation de l'économie sociale et solidaire, ses métiers	collèges et lycées	à la demande	Établissement	Christian Pillard 05.62.16.65.50 cpillard@cress-midipyrenees.org	Eliane Peyrat / 05 36 25 71 69 ecoleentreprise@ac-toulouse.fr
EDF - ERDF	visite d'entreprise, conférence sur les métiers	Collèges Lycées	à la demande	Etablissement /entreprise	Brigitte Comba 05 61 17 73 40 / 06 27 09 30 85 brigitte.comba@ac-toulouse.fr	Brigitte Comba 05 36 25 73 21/06 27 09 30 85 brigitte.comba@ac-toulouse.fr
EGEE - Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise	actions de technique de recherche d'emploi forum de métiers	collèges et lycées	à la demande	Établissement	Monique Malgouyres 06 07 04 17 42 monique.malgouyres@wanadoo.fr	Véronique Baudry 05 36 25 72 62 / 06 23 24 33 42 veronique.baudry@ac-toulouse.fr
ECTI - seniors bénévoles	assistance recherche de stage	lycées		Établissement	Eliane Peyrat / 05 36 25 71 69 ecoleentreprise@ac-toulouse.fr	Véronique Baudry 05 36 25 72 62 / 06 23 24 33 42 veronique.baudry@ac-toulouse.fr

Partenaires	Titre de l'action	PUBLIC	DATE	LIEU	Personne(s) à contacter	correspondants académiques
FBF - Fédération bancaire française	découverte de l'activité d'une banque et ses métiers en Haute-Garonne	collèges et lycées	toute l'année	Établissement	Jean Paul André 06 70 16 69 07 comitedesbanques.mp@club-internet.fr	Jacqueline Fabre 05 36 25 71 71/07 89 69 14 00 jacqueline.fabre14@ac-toulouse.fr
FCD - Fédération du commerce et de la distribution	Présentation des métiers de la distribution ainsi que des parcours professionnels par secteur d'activité	Collèges et lycées	Toute l'année	Établissement	Richard Touyarot 05 61 85 00 64/06 77 51 58 83 richard.touyarot@franchise.ca rrefourmarket.fr	Eliane Peyrat / 05 36 25 71 69 ecoleentreprise@ac-toulouse.fr
FEP-CSO - fédération des entreprises de la propreté http://www.itineraire-proprete.com	1 - Parcours pédagogique itinérant "Vers un monde plus beau" pour changer sa vision des métiers de la propreté 2 - Visites de la plateforme technique des Métiers de la Propreté	Collèges et Lycées	sur demande Toute l'année	Établissement	Amélie Flament 05.62.47.65.35. a.flament@inhni.com	Isabelle Fouché 05 36 25 73 13/ 06 71 63 46 83 isabelle.fouche@ac-toulouse.fr
FFB - Fédération Française du Bâtiment en Midi-Pyrénées http://www.midipy.ffbatiment.fr	Coulisses du Bâtiment	Collèges	sur demande	Chantiers/ entreprises	Christine Ridel 05 61 14 82 68 ridelc@midi.ffbatiment.fr	Isabelle Fouché 05 36 25 73 13/ 06 71 63 46 83 isabelle.fouche@ac-toulouse.fr
FFSA - fédération française des sociétés d'assurance	Intervention dans une classe	Collèges et Lycées	Toute l'année	Établissement	Pascal Maury 05 34 45 43 13 pmaury@generali.fr/ infocdia@ffsa.fr	Eliane Peyrat / 05 36 25 71 69 ecoleentreprise@ac-toulouse.fr
FNAM - Fédération nationale de l'Aviation Marchande airemploi espace orientation http://www.fnam.fr http://www.observatoire-metiers-aerien.fr http://www.airemploi.org	Forum des métiers aéroportuaires à Blagnac	Collèges	17 novembre 2015	Établissement	Floriane Fortin 01 48 16 71 73 floriane.fortin@airemploi.org	Isabelle Fouché 05 36 25 73 13/ 06 71 63 46 83 isabelle.fouche@ac-toulouse.fr
	Conférences terre et ciel	Collèges	Toute l'année	Établissement		
FRTP - Fédération Régionale des Travaux Publics http://www.fntp.fr	"les rendez-vous des travaux publics"	Collèges et Lycées	Toute l'année	Etablissement / entreprises / chantiers	Emmanuelle Ribo-Padrixe 05 61 25 71 05 emmanuelle.ribo@fntp.fr	Isabelle Fouché 05 36 25 73 13/ 06 71 63 46 83 isabelle.fouche@ac-toulouse.fr
Marine nationale	Conférences métiers	Collèges et lycées	Toute l'année	Établissement	maître principal tél. 05 34 41 90 42 fax : 05 34 41 90 48	Eliane Peyrat / 05 36 25 71 69 ecoleentreprise@ac-toulouse.fr

Partenaires	Titre de l'action	PUBLIC	DATE	LIEU	Personne(s) à contacter	correspondants académiques
OEC_ Ordre des Experts Comptables	Participation à des Forums métiers sur demande	Collèges et lycées	Toute l'année	Etablissement	Evelyne Denayrolles 05 61 14 71 60 cro@oec-toulousemp.org	Eliane Peyrat / 05 36 25 71 69 ecoleentreprise@ac-toulouse.fr
PLASTALLIANCE	Conférences sur les métiers visites d'entreprise	Collèges et lycées	Toute l'année	Etablissement /entreprise	Inès Thevenin 06 14 29 15 13 theveni@plastalliance.fr	Brigitte Comba 05 36 25 73 21/06 27 09 30 85 brigitte.comba@ac-toulouse.fr
PRO BTP	Présentation des métiers du bâtiment et des travaux publics (tous niveaux)	Collèges-Lycées	à la demande	Etablissement	Bonnin Madeleine madeleine.bonnin@orange.fr	Isabelle Fouché 05 36 25 73 13/ 06 71 63 46 83 isabelle.fouche@ac-toulouse.fr
FFMAS Métiers de l'assistantat et du secrétariat http://ffmas-mp-secretop.fr	Conférences sur les métiers	Collèges-Lycées	à la demande	Etablissement	Monique Jany 06 86 82 60 67 monique.jany@free.fr	Véronique Baudry 05 36 25 72 62 / 06 23 24 33 42 veronique.baudry@ac-toulouse.fr
Midi Pyrénées Bois www.mpbois.net	conférences sur les métiers du bois	collèges	à la demande	Etablissement	Delphine Gardin 05.61.75.41.44 delphine.gardin@mpbois.net	Eliane Peyrat / 05 36 25 71 69 ecoleentreprise@ac-toulouse.fr
UGEM : union des groupements des employeurs mutualistes http://www.ugem.net www.metiers-mutualite.com	visites d'entreprises présentation des métiers en mutualité	Collèges-Lycées	à la demande	Etablissement	Julien Barozzi 01 53 64 53 46/06 61 24 23 34 j.barozzi@ugem.net	Eliane Peyrat / 05 36 25 71 69 ecoleentreprise@ac-toulouse.fr
UIC- MP - Union des Industries Chimiques en Midi-Pyrénées http://www.uic.fr/decouvrir_metiers.asp	Olympiades de la chimie	Lycées	Toute l'année	Etablissement	Nicole Cot 05 61 52 55 83 uic.mip@wanadoo.fr	Brigitte Comba 05 36 25 73 21/06 27 09 30 85 brigitte.comba@ac-toulouse.fr
	Conférences, Présentation des industries et des métiers de la chimie	Collèges et lycées	Toute l'année	Etablissement		

Partenaires	Titre de l'action	PUBLIC	DATE	LIEU	Personne(s) à contacter	correspondants académiques
UIMM - Union des Industries et Métiers de la Métallurgie en Midi-Pyrénées http://www.uimm-mp.com	Les projets en partenariat	Collèges et lycées classe de 3ème	Toute l'année	Etablissement /entreprise	Ronan le Mortellec 05 61 14 47 89 rlemortellec@uimm-mp.com	Véronique Baudry 05 36 25 72 62 / 06 23 24 33 42 veronique.baudry@ac-toulouse.fr
	Les rendez-vous de l'industrie	Collèges et lycées	Toute l'année	Etablissement /entreprise		
	1 jour, 1 industrie	collèges et lycées	semaine de l'industrie (mars)	Etablissement /entreprise		
	Classe en entreprise	Collèges et lycées classes de seconde	sur demande	Etablissement /entreprise		
UMIH - Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie	Conférence sur les métiers	Collèges	à la demande	Etablissement	voir liste jointe	Véronique Baudry 05 36 25 72 62 / 06 23 24 33 42 veronique.baudry@ac-toulouse.fr
UNICEM - FIB Midi Pyrénées http://www.decouvertedesmetiers.fr	accueil de groupes classes	collèges et lycées	à la demande	Site Bessières 31 site la Crouzette 81	Myriam Crenne 06 58 44 92 70 myriam.crenne@unicem.fr	Isabelle Fouché 05 36 25 73 13/ 06 71 63 46 83 isabelle.fouche@ac-toulouse.fr
URISMIP - union régionale des Ingénieurs et scientifiques	Conférences	collèges - lycées	à la demande	Etablissement	Jean Louis Fréson 05 61 62 46 28 fresonjl@wanadoo.fr	Véronique Baudry 05 36 25 72 62 / 06 23 24 33 42 veronique.baudry@ac-toulouse.fr
la 16ème semaine ecole entreprise		collèges - lycées	16 au 21 novembre 2015	Etablissement /entreprise	Eliane Peyrat / 05 36 25 71 69 ecoleentreprise@ac-toulouse.fr	
la semaine de l'industrie		collèges - lycées	fin mars début avril 2016	Etablissement /entreprise		

Personne ressource : Éliane Peyrat, cellule éducation économie : ecoleentreprise@ac-toulouse.fr

[☺ Retour sommaire](#)

LA VISITE D'UN ÉTABLISSEMENT DE FORMATION À DESTINATION DES ÉLÈVES DE 4^{ème}

Objectifs généraux :

- Découvrir et identifier des lieux de formation préparant à des niveaux de qualification différents : un lycée, un lycée professionnel, un IUT, une université, un CFA, une école spécialisée...
- Rencontrer des élèves et des étudiants sur leur lieu de formation
- Construire des représentations diversifiées des études et les mettre en perspective

Objectifs pédagogiques :

- Repérer des éléments de contenus et les modalités d'enseignement
- Repérer des critères pertinents pour différencier les formations
- Faire le lien entre formations et niveaux de qualification
- Utiliser différentes sources pour compléter, vérifier les informations recueillies

Méthodes et développement des activités :

○ Avant la visite :

Repérer à partir de recherches documentaires avec les élèves la situation de l'établissement visité sous tous ses aspects :

- Où se situe-t-il géographiquement ?
- À qui s'adressent ses formations ?
- Quelles sont les modalités de recrutement ?
- Quels sont les diplômes préparés ?

Recueillir les représentations des élèves sur les formations préparées dans l'établissement et ce qu'ils en imaginent.

Préparer un questionnaire pour recueillir l'information, en particulier auprès des élèves ou étudiants :

- Qu'étudient-ils ? Comment travaillent-ils : seuls, en groupe ?
- Comment se répartit l'emploi du temps ?
- Quel degré d'initiative est demandé ?...

○ **Après la visite :**

Échanger en groupe pour partager, confronter les impressions et les analyser :

- Ce qui les a le plus étonné, impressionné à l'accueil, dans les ateliers ou en classe, dans les locaux et en quoi
- Ce qui les a le plus intéressé
- Ce qui leur a déplu
- Ce qu'ils ont appris, etc.

Réaliser une production sur la base des informations et impressions recueillies :

- un schéma des filières de formation de l'établissement et de ses débouchés
- un diagramme présentant la répartition horaire des enseignements
- un diaporama des photos ou des mini vidéos sur les formations de l'établissement visité et/ou sur les rencontres avec les élèves ou étudiants.
- des affiches pour une exposition, site Internet voire un logo représentant l'établissement
- un florilège de questions - réponses, de témoignages, etc.

Inscrire cette visite dans Folios en faisant des liens entre ce que l'élève en a appris et ce qu'il a appris sur lui. Les traces laissées pourront faire l'objet d'un échange entre l'élève et le professeur, le CO-P, ou avec d'autres élèves.

[!\[\]\(5a132f13505a6571904d622757b7a8f0_img.jpg\) Retour sommaire](#)

LES JOURNÉES D'IMMERSION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En direction des élèves de première

Conformément à la circulaire nationale de rentrée 2009, tous les élèves de 1^{ère} générale ou technologique doivent bénéficier d'une action d'immersion dans un établissement d'enseignement supérieur.

En 2014-2015, les pôles universitaires de l'académie (Champollion, Tarbes, Toulouse) ont ainsi proposé une semaine d'accueil personnalisée **en mars 2015**. Au total près de 2500 élèves ont été accueillis.

Mais aussi en 2014-2015 une immersion de près d'un millier d'élèves de 1^{ère} technologique dans les 7 sites d'IUT a été organisée.

Par ailleurs, près de 200 professeurs principaux de 2^{nde} GT ont reçu une formation sur la valorisation des filières technologiques dans le courant du mois de novembre 2014.

Organisation prévue en 2015 – 2016

Période d'immersion : en mars 2016 (1^{ères} générales) et en avril 2016 (1^{ères} technologiques)

1) Pour les élèves de 1^{ère} générale :

Action à l'identique de l'an dernier

Comme en 2014-2015, une trentaine de lycées seront concernés, ils seront retenus selon les statistiques de poursuite d'études, le niveau d'ambition de leurs élèves et en fonction de leur éloignement géographique.

Dès le mois de septembre les lycées seront informés sur le dispositif et le calendrier.

Cette année deux initiatives s'inscriront dans ce cadre :

1. Préparation des élèves et de leurs enseignants :

1) Nous poursuivrons la formation des professeurs principaux de seconde GT mais aussi des professeurs principaux de 3ème dans chaque département en novembre 2015 sur l'offre de formation technologique dans l'enseignement supérieur dans les IUT et dans les lycées.

2) Organisée par les S.C.U.I.O., des web conférences seront proposées aux lycées participants à ces journées d'immersion en 1^{ère} générale (pour les professeurs principaux essentiellement) dans le courant du mois de décembre 2015.

Courant janvier/février, interventions des professeurs principaux avec le concours actif des C.O.P.: travail sur les représentations des lycéens sur les différents types d'études, par exemple, pour peser davantage sur le manque d'ambition de certains jeunes ou pour réduire les stéréotypes liés aux représentations sexuées des métiers.

2. Recensement des demandes des lycéens

Début février 2016 les lycées recensent les demandes des lycéens, renseignent les documents récapitulatifs des universités, et IUT, précisent le nombre d'élèves, leurs noms ainsi que celui des accompagnateurs, communiquent les coordonnées d'un référent à l'établissement d'enseignement supérieur qui ainsi, pourra finaliser l'action.

3. Régulation départementale

Les capacités d'accueil pour ces journées demeurent limitées : à l'université comme en IUT. Chaque IEN-IO régule pour son département les effectifs alloués et assure la coordination entre les lycées.

2) Pour les élèves de 1^{ère} technologique STI2D, STL, STMG

Comme l'an dernier, seront proposées une immersion en IUT de la mi- mars à la mi-avril 2016 (Toulouse, Tarbes, Figeac, Rodez, Castres et Auch) et des visioconférences pour mieux connaître l'offre globale des formations dispensées dans les IUT de l'Académie.

4. Évaluation

A prévoir dans chaque lycée.

Personne ressource : Bruno CORIN, IEN-IO : bruno.corin@ac-toulouse.fr

[!\[\]\(e9474ce1d70442456f8fe9c393ea149c_img.jpg\) Retour sommaire](#)

LE SCHÉMA RÉGIONAL DES SALONS D'INFORMATION POUR L'ORIENTATION DES LYCÉENS

Dans le cadre de la commission académique des formations post-bac, la construction d'un schéma régional des salons a été retenue comme une priorité. Ce schéma est finalisé dans un courrier conjoint de la Rectrice et du Président de région en date du 15 juin 2015, diffusé dans tous les lycées de l'académie.

Objectifs

- Améliorer la lisibilité des manifestations par une cohérence territoriale et la coordination des calendriers
- Assurer la qualité des manifestations par le respect d'une charte rédigée par les parties prenantes, notamment par une meilleure prise en compte des publics en situation de handicap,

Public

Tous les lycéens de première et terminale générale, technologique et professionnelle sont concernés par ces manifestations.

Pour les élèves de première, c'est une activité exploratoire qui leur permet d'approfondir leur réflexion sur l'orientation.

Pour les élèves de terminale, Infosup permet, après cette exploration, de finaliser leur projet de formation avant de procéder aux choix sur le portail APB, « admission post-bac »

Organisation

Les organisateurs de chaque manifestation produisent et diffusent les documents d'information et d'accompagnement aux lycées. Ceux-ci sont chargés d'assurer la préparation et la venue des lycéens. Les phases de préparation et d'exploitation sont indispensables pour permettre aux élèves de s'approprier les informations recueillies et les réinvestir dans leur orientation. Aussi, la visite sera utilement suivie d'une phase de restitution des observations des élèves en classe entière ou par petits groupes, pour permettre aux élèves de confronter leurs représentations des formations supérieures aux témoignages recueillis. Ce retour d'expérience pourra être formalisé dans **FOLIOS** (cf fiche 4).

Ressources

Des documents sont mis à la disposition des équipes éducatives afin de les aider à préparer et exploiter la visite avec les élèves :

- Livret du professeur principal
- Encart dans les guides élèves « Après le bac général et technologique en Midi – Pyrénées » d'un feuillet pour préparer la visite du salon (guide de l'élève également sur le site).
- Questionnaire : « Je prépare ma visite » (téléchargeable avec le livret du professeur principal)
- Plan, liste des exposants, thèmes et programme des conférences.
- Film « Présentation d'Infosup »
- Diaporama « Préparez et exploitez Infosup »
- Schéma des études supérieures en France

TOUS CES DOCUMENTS SONT TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE INFOSUP ET/OU DANS FOLIOS.

Schéma régional des salons

Manifestations	Calendrier	Public cible	Territoire concerné	Lieu	contact
INFOSUP	Du mercredi 2 au samedi 5 décembre 2015	Terminales Etudiants Premières	Académie Haute-Garonne hors Comminges Tarn et Garonne	Parc des expositions Toulouse	http://web.ac-toulouse.fr/infosup/
INFOSUP PAU	Jeudi 28 janvier 2016	Terminales et premières	Gers et Hautes-Pyrénées	Campus palois de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour	http://scuio-ip.univ-pau.fr/live/infosup
Sup'Pyrénées	Jeudi 7 Avril 2016	Premières	Ariège, Gers, Hautes-Pyrénées et Comminges	En cours de définition	http://www.midipyrenees.fr/-Actualite
Sup'Nord Est	Jeudi 14 Avril 2016	Premières	Aveyron, Lot et Tarn	En cours de définition	http://www.midipyrenees.fr/-Actualite

Personne ressource Hélène Homs hhoms@onisep.fr

[☺ Retour sommaire](#)

ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

Références :

[Mise en œuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'École - circulaire n° 2015-003 du 20-1-2015 MENESR - DGESCO B3 – MDE](#)
[Convention interministérielle 2013 –2018 « pour l'égalité entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons dans le système éducatif »](#)

Publics cibles : les élèves et leurs parents

Acteurs : l'ensemble de l'équipe éducative

Démarche préconisée :

Un thème transversal du projet d'établissement

La volonté d'agir contre les déterminismes sociaux, et ici plus particulièrement ceux qui sont liés au sexe des élèves, déborde largement le cadre de l'orientation. Elle doit être un élément systématique des projets d'établissement et être abordée au niveau de toutes ses instances (Conseil d'administration, Conseil pédagogique, CESC...). Les actions au quotidien dans différents registres pour faire vivre l'égalité en fait auront des répercussions sur la définition des rôles sociaux, la construction identitaire et *in fine* sur les choix d'orientation des élèves. (Ex : Dénoncer les stéréotypes sexués véhiculés par les livres scolaires, les médias et les personnes physiques. Être vigilant sur la répartition des activités proposées aux élèves et le choix du matériel pédagogique. Agir contre les violences sexistes...)

Un outil de pilotage propre à chaque établissement

Il est nécessaire d'élaborer, à l'échelle de l'établissement, un **tableau de bord** des choix d'orientation en fonction du sexe des élèves et de le communiquer pour analyse à l'ensemble des éducateurs (parents compris), afin de définir des politiques d'action et apprécier au fil du temps les progrès accomplis. Les indicateurs de ce tableau sont aussi présentés par le CIO du secteur dans le cadre des contractualisations CIO/EPL.

Les principaux éléments à faire figurer dans ce tableau de bord sont :

- En 3^e : les choix d'enseignements d'exploration de 2GT, les projections des élèves sur les baccalauréats généraux et technologiques, les spécialités de voie professionnelle.
- En 2GT : les intentions et choix de séries de baccalauréats.
- En 1^{ère} et terminale, les niveaux d'ambition (ex : demandes de classes préparatoires aux grandes écoles) et les secteurs envisagés et/ou obtenus (ex : les sciences et les technologies industrielles), le type de diplôme recherché (BTS, DUT, Licence, Master, Doctorat).
- Les résultats scolaires et notamment les mentions obtenues au baccalauréat par l'un et l'autre sexe.

On peut croiser ces indicateurs pour réaliser des études et des enquêtes communicables à tous et notamment aux élèves et aux enseignants afin de

mieux mettre en évidence les déterminants de l'orientation. (Ex : liens entre sexe ; moyenne dans les disciplines littéraires /scientifiques et choix relatifs à l'orientation)

Egalement, on peut utiliser et analyser les informations recueillies en classe, avec les élèves, de façon à faire émerger un questionnement sur les déterminants de l'orientation et les actions possibles.

Ces études serviront d'outils d'aide au conseil et à la décision (lors des rencontres parents professeurs, en entretiens, en conseils de classe) pour délivrer aux élèves des « autorisations » et des encouragements et leur permettre de s'engager dans certaines directions qu'ils ne se seraient pas autorisés spontanément.

Des actions éducatives systématiques, des points de passage obligés dans le cadre du Parcours Avenir :

Donner à voir :

En classe, et en présence des enseignants (pas nécessairement le professeur principal) donner à voir des secteurs méconnus ou peu envisagés par les filles ou les garçons. Faire témoigner des ingénieures, des cheffes d'entreprise, d'anciennes élèves et plus généralement des femmes ayant investi des secteurs masculinisés (ex : sports, armée, sciences et techniques industrielles, CPGE, hiérarchies diverses ...) comme des hommes ayant investi des secteurs féminisés.

Donner à vivre :

Organiser sous forme de points de passage obligés, des visites, des enquêtes de terrain, des stages dans des secteurs inexplorés.

Donner à traiter :

Faire suivre chacune des activités de découverte d'une phase de retour sur expérience et d'analyse.

Donner à comprendre et à intégrer :

Faire élaborer des dossiers documentaires, des expositions ou des enquêtes thématiques avec l'aide des enseignants de toutes disciplines, faire recenser par les élèves leurs découvertes dans FOLIOS.

Des actions phares :

- o Faire venir et exploiter l'exposition « *Métiers, 2 visu* » dans l'établissement
- o Inscrire au moins une classe dans l'un des nombreux concours proposés sur ce thème (ex/ Les olympes de la parole, *Buzzons* contre le sexisme, ...) et aux journées de découverte du secteur industriel (aéronautique, SNCF, EDF)
- o Utiliser les outils existants (Quiz égalité de l'Onisep en jeu de plateau, en ligne)
- o Travailler des projets interdisciplinaires qui intègrent la problématique de l'égalité F-G
- o ...etc.

Appui au niveau académique

- o Site de [la mission égalité](#) : outils, évènements, partenaires...
- o Chargé (e) de mission égalité des chances filles garçons Tel: 05 61 17 73 46
- o Réseau des référent-es égalité des chances filles garçons en établissements

Personne ressource : Jean-Michel Julita, IEN IO, jean-michel.julita@ac-toulouse.fr

[☺ Retour sommaire](#)

AU COLLÈGE : LA PLACE DU PARCOURS AVENIR DANS LES ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES

Références : Organisation des enseignements dans les classes de collège - [Arrêté du 19-05-2015](#) (JO du 20-05-2005 ; BO n°22 du 28/05/2015)

Les enseignements pratiques interdisciplinaires font partie des enseignements complémentaires qui seront mis en place à la rentrée 2016 dans le cadre de la réforme du collège. Chaque enseignement pratique interdisciplinaire porte sur l'une des thématiques suivantes :

- Corps, santé, bien-être et sécurité
- Culture et création artistique
- Transition écologique et développement durable
- Information, communication, citoyenneté
- Langues et cultures de l'Antiquité
- Langues et cultures étrangères ou régionales
- Monde économique et professionnel
- Sciences, technologies et société

Les enseignements pratiques interdisciplinaires contribuent, avec les autres enseignements, à la mise en œuvre du parcours citoyen, du parcours d'éducation artistique et culturel et du parcours avenir.

[☺ Retour sommaire](#)

LE RÔLE ET LA PLACE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Références

Circulaire nationale n°2006-137 du 25.8.2006 publiée au B.O n°31 du 31 Août 2006 relative au rôle et à la place des parents à l'école

Circulaire n°2012-119 du 31 juillet 2012 relative à l'information des parents

Circulaire n°2013-142 du 15 octobre 2013 publiée au B.O n°38 du 17 octobre 2013 relative au renforcement de la coopération entre les parents et l'école dans les territoires

En référence au code de l'éducation, les parents font partie intégrante de l'équipe éducative. Ils sont légalement responsables de leur enfant. Dans le respect de leur responsabilité éducative, les parents sont impliqués dans la construction du parcours de formation de leur enfant élaboré progressivement sur la base du dialogue tripartite établi entre les membres de la communauté éducative, le jeune et ses responsables légaux. Il est déterminant que les parents soient associés à toutes les étapes du Parcours Avenir en vue d'aboutir à un consensus sur les choix d'orientation soutenant la réussite de leur enfant dans le parcours de formation qu'il s'est choisi.

L'article 65 de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (article L.521-4 modifié du code de l'éducation) prévoit un espace à l'usage des parents et de leurs délégués. Cet « espace-parents », lieu principalement dédié aux rencontres individuelles ou collectives, facilitant les échanges dans un climat convivial, peut être investi pour recueillir les besoins des parents en matière d'information sur l'orientation, pour expliciter les objectifs et la démarche pédagogique du Parcours Avenir. Le Centre d'Information et d'Orientation est associé à ces échanges.

Les parents sont notamment concernés par :

- ✓ l'entretien personnalisé d'orientation ;
- ✓ le Parcours Avenir, que les élèves construisent notamment avec l'appui de Folios ;
- ✓ les « étapes métiers » et « temps forts », notamment les journées passées en 4e et en 1re dans les établissements de formation secondaires et supérieurs ;
- ✓ le choix du lieu de la séquence d'observation en milieu professionnel en 3e, avec l'aide de l'établissement ;
- ✓ la participation à des activités programmées dans le cadre du parcours.

Pour renforcer la coopération entre l'école et les parents, le Parcours Avenir contribue à :

• Rendre effectifs les droits à l'information et à l'expression des parents :

Le programme du Parcours Avenir intègre l'information des parents sur le schéma des parcours de bac moins 3 à bac plus 3, les contenus et les objectifs des formations, les poursuites d'études, les résultats aux examens et l'insertion professionnelle.

Chaque établissement organise les modalités de cette information au regard de ses caractéristiques et invite les parents à participer aux manifestations locales et/ou académiques qui leur sont ouvertes.

• Construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents pour une école plus accueillante :

Les parents sont sollicités pour participer aux entretiens personnalisés d'orientation menés par les professeurs principaux, notamment en portant à leur connaissance les supports de ces rencontres et en leur transmettant les résultats des échanges.

L'établissement reste ainsi à l'écoute des attentes et remarques des familles. En retour, les parents sont invités à répondre aux demandes de l'équipe éducative quand la situation d'un jeune le nécessite.

Le chef d'établissement peut solliciter la participation des parents en tant que personnes ressources pour la mise en œuvre d'actions.

Ainsi, dans une démarche de **coéducation**, les parents sont étroitement associés à l'élaboration du parcours Avenir de leurs enfants, mais aussi plus largement en tant qu'acteurs sociaux partenaires de l'établissement. Ce partenariat implique de rassurer mais aussi de déjouer, le cas échéant, les phénomènes de préjugés et de stéréotypes.

Ressources :

sites de [l'académie de Toulouse](#), onisep.fr/midi-pyrenees, [monorientationenligne](#), [monstageenligne](#)

L'ONISEP Midi-Pyrénées publie à chaque trimestre une **Lettre d'information aux parents** pour les informer sur les actualités de l'orientation et les procédures d'affectation. Cette lettre peut être relayée sur l'ENT des établissements.

Personnes ressources : saiopostbac@ac-toulouse.fr

[😊 Retour sommaire](#)

LES ACTIONS de FORMATION CONTINUE

La DAFPEN (délégation académique à la formation des personnels de l'Éducation nationale) organise les actions de formation continue à destination des enseignants, des CO-P, des CPE.... Dans le domaine de l'orientation, ont été programmées pour l'année 2015/2016 les formations suivantes :

Les formations inscrites au Plan Académique de Formation

Tout public, inscriptions individuelles

- Parcours Avenir et FOLIOS : sessions de formation à distance (plateforme M@gistère)
- Partenariat école entreprise – découverte du monde économique et professionnel
- Missions des professeurs principaux - L'entretien personnalisé d'orientation

Public désigné

Équipes en départements, bassin :

- L'orientation de bac – 3 à Bac+ 3, mise en place du Parcours Avenir (à l'initiative des directions des services départementaux de l'Éducation nationale et des IEN-IO)
- Continuum Bac-3 Bac+3 : liaison pédagogique lycée - IUT

Formation de formateurs

- Trois sessions de formation de formateurs sont organisées sur la mise en place du Parcours Avenir et les usages du numérique au service de l'orientation et du Parcours Avenir.

Les formations d'initiative locale :

Les formations d'initiative locale sur le thème du Parcours Avenir et de l'orientation permettent d'actualiser le volet orientation du projet d'établissement, de donner plus de cohérence aux actions conduites par les équipes éducatives, de les mettre en perspective avec le bilan de l'orientation et de l'affectation, en lien avec le contrat d'objectifs de l'établissement. Chaque établissement ou bassin peut obtenir jusqu'à trois stages d'équipes sur site. Les demandes sont à adresser au correspondant départemental de la DAFPEN.

Personnes ressources : Hélène Homs IEN-IO : hhoms@onisep.fr; Jean-Michel Julita IEN-IO : jean-michel.julita@ac-toulouse.fr

[☺ Retour sommaire](#)

Les publications Onisep



Collection Dossiers

La collection invite les lycéens et les étudiants à découvrir les spécificités des différents cursus de l'enseignement supérieur (université, classes préparatoires, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, écoles spécialisées,...). Parus : *Après le bac, Artisanat : des métiers pour demain, Écoles d'ingénieurs, Écoles de commerce, Etudier à l'étranger, Les études d'art, Les classes prépa, Quels métiers pour demain ?, Sciences Po, Université : bien choisir sa licence.*



Collection Parcours

La collection propose un panorama des métiers et de leur environnement professionnel. Elle concourt à élargir les choix professionnels des élèves et accompagne leur démarche d'orientation dans le cadre du Parcours Avenir. Chaque ouvrage est organisé en 4 parties : Métiers, Études, emploi, Guide pratique. 36 titres disponibles à ce jour.



Collection Zoom sur les métiers

Cette collection s'adresse à tous les niveaux de formation. Elle est réalisée en partenariat avec les représentants des branches professionnelles concernées et présente les portraits de professionnels. Quelques titres : *Industries de carrières et matériaux de construction, Les métiers des services à la personne, Les métiers du bois,...*



Collection Infosup

Cette collection rassemble les informations nécessaires aux lycéens, en particulier de première et de terminale, sur les filières d'études dans l'enseignement supérieur et leurs débouchés. Elle présente les poursuites d'études les plus adaptées à leur profil et propose une approche par domaine de formation, des fiches diplômes et écoles, des témoignages et des infos pratiques. 3 titres disponibles : *Après le bac ES, Après le bac L, après le bac S*



Collection Diplômes

4 titres : *Du cap au BTS DUT, Les Bacs pro, Les BTS-BTSA, Les DUT.* Des fiches décrivant les diplômes par domaine, les objectifs de formation, les débouchés, les poursuites d'études,...



Le kiosque

Il rassemble des ressources (publications nationales, régionales et ressources extérieures) en un lieu unique pour faciliter un accès direct par les élèves et accompagner les pratiques collectives. Il est conçu pour inciter les élèves à consulter les documents pour s'informer sur les métiers et les formations, accompagner les équipes éducatives dans la mise en place de séances dédiées au Parcours Avenir.

Et d'autres collections à découvrir sur www.onisep.fr

LES KITS PÉDAGOGIQUES



Des kits pédagogiques conçus autour d'activités visant à sensibiliser les élèves à l'orientation et au lien existant entre les disciplines enseignées et les métiers (outils et supports variés, exploration libre, progression régulière)

→ dans la rubrique Ressources pédagogiques sur www.onisep.fr



Les métiers et les formations de la voie professionnelle, du CAP à la licence professionnelle. Un espace régional pour les collégiens, les lycéens, les apprentis et les étudiants.



Portail européen pour la mobilité des jeunes en voie professionnelle. Les outils, les modalités, mais aussi les contacts en région



Pour les équipes éducatives, un kit « sciences et métiers » autour des mathématiques, de la SVT, de la physique et de la technologie-sciences de l'ingénieur.



Pour les enseignants, des informations sur les parcours de formation offerts aux élèves après un bac L, ainsi que des outils pédagogiques



Au lycée, dans le supérieur, un zoom sur les concours, les métiers, des outils pédagogiques d'appui pour les enseignants



Site dédié aux stages en lycée, une entrée lycéen ou établissement scolaire, les offres de stages, Mon CV en ligne, métiers-diplômes, compétences...



Le droit au retour en formation, des témoignages d'élèves décrocheurs, les dispositifs régionaux



Une entrée ludique sur les métiers particulièrement adaptée au collège. Chaque métier expliqué en vidéo avec un questionnaire de compréhension.



Des informations sur l'emploi dans l'industrie, des témoignages de professionnels du secteur, et un kit pédagogique



1500 vidéos :

- une entrée itinéraires qui propose des témoignages de parcours individuels
- une entrée thématique qui va de A comme Animaux à V comme Voyage

LES DIFFÉRENTS SITES

Mon orientation en ligne www.monorientationenligne.fr

Un service en ligne d'aide personnalisée à l'orientation par Internet et par téléphone gratuit

Un service offert à tous

Comment devenir pâtissier ? Que faire après une licence d'histoire ? Où trouver une formation d'éducateur sportif près de chez moi ? Qu'est-ce qu'un enseignement d'exploration ?

Ce service, d'accès simple, s'adresse à tous les publics (élèves, parents, enseignants,...)

Des experts de l'Onisep et des conseillers d'orientation psychologues répondent aux questions des collégien(ne)s, des lycéen(ne)s, des apprenti(e)s, des étudiant(e)s et des adultes sur la formation, les métiers et l'insertion. Ils les conseillent dans leurs démarches d'orientation, les aident à repérer les ressources et facilitent l'accès aux acteurs à mobiliser.

Des informations nationales et locales

Dispositif national, monorientationenligne.fr est disponible en tout point du territoire et donne des informations nationales et régionales. Il est relayé par le Service Académique d'Information et d'Orientation (SAIO) de l'académie de Toulouse et l'Onisep Midi-Pyrénées pour les questions locales. Il offre un service de proximité : selon les cas, un rendez-vous dans un Centre d'Information et d'Orientation (CIO) proche du domicile peut être proposé.

Le droit à l'information

Mon orientation en ligne est un des outils de la mise en œuvre du droit à l'information sur les enseignements et les professions. Il peut jouer un rôle décisif dans la mise en place du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations.

onisep mon orientation en ligne.fr DES CONSEILLERS EN LIGNE PAR MAIL TCHAT ET TÉLÉPHONE

L'Onisep et ses conseillers/ères répondent à vos questions sur l'orientation, les formations et les métiers.

TÉLÉPHONE
05 96 53 12 25
11 h - 19 h
Du lundi au vendredi

TCHAT
11 h - 19 h
Du lundi au vendredi

MAIL
7j/7
Délai de réponse
48 h/72 h

BOITE À OUTILS

Ce service est complémentaire à l'entretien approfondi que peut conduire un conseiller d'orientation psychologue, au CIO ou dans un établissement.